

2023

ECA • JURA
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Rapport de gestion





Table des matières

Message du Conseil d'administration	4–6
Rapport de gestion 2023	7–8
Capital assuré et primes encaissées 2023	9
Évolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages	10
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2023	11
Dommages dus au feu 2023	
Grands dommages causés par le feu 2023	12
Statistiques des sinistres dus au feu	13
Dommages dus aux éléments de la nature 2023	14
Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature	15
Prévention et lutte contre les dommages	16
Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)	17–18
Charges pour la prévention et la lutte contre l'incendie	19
Contributions des assureurs privés	20
Tableau récapitulatif général	21
Rapport de l'organe de révision	22–23
Bilan au 31 décembre 2023	24
Compte de résultat	25
Flux de trésorerie	26
Variation des capitaux propres	27
Autorités, direction et personnel	28–29
Annexe aux comptes	30–32
Annexes explicatives et de référence	33–46
Chiffres-clés 2023	47

Établissement cantonal d'assurance
immobilière et de prévention

2350 Saignelégier, rue de la Gare 14, case postale 371
Tél. 032 952 18 40, fax 032 951 23 73
info@eca-jura.ch, www.eca-jura.ch

Message du Conseil d'administration

L'année 2023 en bref

L'année 2023 n'a pas laissé de répit. En effet, l'ECA Jura a traité pas moins de 1'890 sinistres sachant que la moyenne des cinq dernières années avoisinait les 1'300. Le coût des sinistres survenus est corrélé à l'augmentation du nombre de ces derniers et, par conséquent, se situe à un niveau élevé. Le montant total des sinistres pour 2023 se hisse à 8'350'000 francs.

Le résultat consolidé de l'ECA Jura donne un bénéfice net de 3'119'822 francs. Le détail de nos trois secteurs d'activités « assurance », « prévention et lutte contre les dommages » et « finances » se trouve ci-dessous :

- Le **secteur « assurance »** clôture l'exercice avec un bénéfice de 1'590'741 francs. Les sinistres dus au feu représentent un coût de 3'700'000 francs et ceux dus aux éléments naturels de 4'650'000 francs. La grêle, à elle-seule, a engendré des coûts de l'ordre de 2'500'000 francs.
- Le **secteur « prévention et lutte contre les dommages »** laisse apparaître un résultat de 0 franc, après l'attribution d'un montant de 431'489 francs à la provision pour la prévention et la lutte.
- Le **secteur « finances »**, et plus particulièrement la performance des titres et placements de capitaux, génère un bénéfice de 2'349'582 francs. Ce résultat est obtenu grâce à une très bonne dynamique de fin d'année sur les marchés des capitaux.

Relevons encore que la transition au niveau de la direction de l'établissement s'est très bien déroulée, Monsieur Sébastien Hauser ayant repris le flambeau au 1er juin 2023 suite au départ à la retraite de Monsieur François-Xavier Boillat.

La formation des sapeurs-pompiers jurassiens s'est poursuivie en 2023. Ce ne sont pas moins de 199 sapeurs-pompiers qui ont suivi les cours cantonaux dispensés, pour la plupart, au centre intercantonal de formation des sapeurs-pompiers de Balsthal.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année écoulée, le Conseil d'administration s'est réuni à six reprises sous la présidence de Madame la ministre Rosalie Beuret Siess.

De nombreux subventionnements ont été accordés, dont notamment,

- pour les demandes concernant les réseaux d'eau :
 - Le Noirmont – mise en œuvre des mesures du plan général d'alimentation en eau ;
 - Montfaucon, Les Enfers – remplacement d'une conduite de transport ;
 - Pleigne, Mettembert, Movelier – interconnexion en eau potable ;
 - Courtételle, Haute-Sorne – conduite de transport et adaptation des ouvrages ;
- au niveau des sapeurs-pompiers, pour l'acquisition de véhicules :
 - SIS Haute-Sorne – deux véhicules d'intervention ;
 - Centre de renfort de Porrentruy – un véhicule berce ;
 - SIS Vendline – un véhicule de transport.

Nous tenons à relever qu'un achat groupé pour des tenues techniques a été réalisé en collaboration avec la Société des sapeurs-pompiers de la République et Canton du Jura (SSPJU), l'ECA Jura subventionnant l'acquisition de ces dernières à hauteur de 400'000 francs. Le Conseil d'administration a validé la création d'un nouveau poste de travail, à savoir un adjoint à l'inspecteur cantonal des SIS avec comme objectif de soutenir ce dernier dans ses diverses tâches, notamment au niveau de l'instruction et de la conduite de projets, mais également afin de continuer à impacter positivement l'organisation et la structure des sapeurs-pompiers jurassiens.

En raison de l'augmentation continue des prix de la construction, le Conseil d'administration a dû prendre la décision de modifier une nouvelle fois son indice de valeur d'assurance et de l'augmenter de 6,9 % pour le 1er janvier 2024, passant de 145 en 2023 à 155 en 2024. En effet, l'indice de référence, l'indice zurichois des prix à la construction, a continué de croître durant la période d'observation (avril 2022 à avril 2023). Cette adaptation des valeurs d'assurance permet d'éviter aux propriétaires une sous-assurance de leur bien immobilier en cas de sinistre.

Des décisions formelles ont également été prises, soit l'acceptation du budget 2023 et la validation des comptes de l'exercice 2022, ainsi que la stratégie de réassurance pour l'année 2024.

COMMISSION SPÉCIALE PARTAGE DES BIENS AIB-ECA JURA

La commission spéciale pour le partage des biens entre l'AIB (Assurance immobilière du canton de Berne) et l'ECA Jura, en lien avec la venue de la ville de Moutier dans le canton du Jura en 2026, s'est rencontrée à trois reprises en 2023 sous la conduite de son président, Monsieur Cédric Dubied, membre du Conseil d'administration de l'ECA Jura. L'objectif de cette commission est de régler les modalités en vue du transfert du patrimoine immobilier prévôtois; les premières rencontres ont débuté et se poursuivront plus activement dans les mois à venir.

COMMISSION FINANCIÈRE (COFINECA)

Au cours de l'année 2023, la COFINECA a siégé à neuf reprises sous la présidence de Maître Jean-François Kohler, vice-président du Conseil d'administration de l'ECA Jura. Les séances semestrielles avec nos différents mandataires ont permis de suivre l'évolution de la situation géopolitique et l'évolution des marchés financiers. Les rendements de l'exercice 2023 sont considérés comme bons. Une performance positive de 5,38 % a été atteinte sur l'ensemble de notre portefeuille. Après un exercice 2022 marqué par le risque de récession et des taux d'inflation records, les changements de politique monétaire des banques centrales et la résilience de la plupart des marchés mondiaux, en particulier, ont redonné confiance aux investisseurs financiers, ce qui a permis aux placements de retrouver de l'attrait et de reprendre le chemin de la croissance.

REMERCIEMENTS

Acteur dans son secteur d'activités depuis quarante-cinq ans, l'ECA Jura demeure plus que jamais un partenaire fiable, doté de provisions en lien avec les risques assurés. Proche de ses assurés et de la population jurassienne en général, il remplit ses missions avec efficacité et rigueur et continue à œuvrer dans ce sens.

Le Conseil d'administration tient à exprimer sa gratitude à la direction et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'ECA Jura pour la qualité de leurs prestations et leur investissement en faveur de la collectivité jurassienne. Ces remerciements s'adressent également aux estimateurs, experts et spécialistes externes à l'établissement qui entretiennent d'excellentes relations de collaboration dans diverses missions.

Un remerciement spécial est adressé à Monsieur François-Xavier Boillat, parti à la retraite à fin juin 2023 après quarante-trois années de service au sein de notre établissement, dont plus de douze ans en tant que directeur. Nous lui souhaitons de profiter d'une magnifique retraite.

Les sapeurs-pompiers jurassiens sont intervenus à plus de 461 reprises au cours de l'année écoulée. Des remerciements particuliers s'adressent à eux pour leur disponibilité et l'efficacité de leurs interventions, pratiquées parfois dans des circonstances difficiles. Aux autorités de surveillance des sapeurs-pompiers, aux inspecteurs, experts, instructeurs, commandants, officiers ou soldats du feu vont également nos chaleureux remerciements, sans oublier nos fidèles partenaires que sont le Centre de renfort de Tramelan et le SDIS 90 du Territoire de Belfort.

Sans cette étroite et appréciée collaboration avec tous les acteurs précités et ceux involontairement oubliés, l'ECA Jura ne pourrait offrir à ses assurés les prestations qu'ils méritent et à la population jurassienne une sécurité optimale.

C'est avec une motivation et une détermination sans faille que nous continuerons à remplir nos missions afin de garantir des prestations de qualité à nos assurés, que ce soit au niveau de la prévention des dommages, de la lutte contre ceux-ci ou de l'assurance.

Au nom du Conseil d'administration de l'ECA Jura

La présidente :

Rosalie Beuret Siess
Ministre

Le secrétaire :

Sébastien Hauser
Directeur

E C A • j U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION



Rapport de gestion 2023

Si 2023 se classe parmi les années les plus chaudes enregistrées à ce jour, c'est la succession d'événements exceptionnellement violents et inquiétants qui restera dans nos mémoires. Notons, par exemple, le record battu de l'altitude de l'isotherme 0 degré, un dôme de chaleur qui s'est établi sur nos régions en août, la grêle qui a frappé à plusieurs reprises, des routes fermées en Valais, à Glaris et aux Grisons en raison de glissements de terrain ou d'affaissements ou encore les lacs de Bienne et de Neuchâtel qui ont débordé à mi-décembre. Mais l'événement le plus marquant restera le terrible orage qui s'est abattu sur La Chaux-de-Fonds le 24 juillet, causant en quelques minutes la mort d'une personne, une quarantaine de blessés et des dégâts inimaginables aux bâtiments, aux véhicules et à la végétation.

SINISTRES DUS AUX ÉLÉMENTS DE LA NATURE

Au niveau des éléments de la nature, 1'700 sinistres ont été enregistrés, essentiellement dus au vent (894) et à la grêle (752), et générant des coûts à hauteur de 4,650 millions de francs. Ce montant se situe clairement au-dessus de notre moyenne annuelle (Ø 1979-2022: 901 cas pour 2,3 millions) et s'inscrit à la quatrième place de sinistralité sur les 20 dernières années. La grêle a causé pour près de 2,5 millions de francs, le vent pour 1,9 million de francs et les inondations, qui nous ont épargnés en rapport au reste de la Suisse, coûtent environ 170'000 francs, le solde étant dédié aux autres causes couvertes (neige, chutes de pierres, mouvement du sol).

SINISTRES DUS AU FEU

Le feu a causé pour 3,7 millions de dommages avec 190 sinistres enregistrés dont un peu plus d'une centaine dus à la foudre. Les 16 plus grands sinistres de l'année représentent à eux seuls près de 3,1 millions de francs et sont de causes diverses, allant de la foudre aux défauts d'installations électriques ou d'actes de négligence.

INDICE D'ASSURANCE

Entre les mois d'avril 2021 et 2022, l'indice zurichois des prix à la construction, sur lequel notre établissement se fonde depuis sa création, a augmenté de 6,7 %. Il s'agit de la plus forte augmentation constatée en un an depuis 1990. Cette croissance sur une année est supérieure à celle enregistrée sur la période s'étalant de 2008 à 2021 et a induit une augmentation de notre indice ECA de 135 à 145 au 1er janvier 2023. L'évolution haussière de l'indice général zurichois des prix à la construction s'est encore largement poursuivie sur la période d'avril 2022 à avril 2023, laissant apparaître une progression supplémentaire de l'ordre de 5,5 %. Notre indice ECA a ainsi dû être adapté une nouvelle fois au 1er janvier 2024, passant de 145 à 155, pour éviter notamment une sous-assurance des biens immobiliers.

ESTIMATION DES BÂTIMENTS

Notre établissement a procédé à 3'608 estimations et révisions de valeur en 2023 (4'243 en 2022), soit un recul de 635 dossiers traités (-15 %). L'engagement nécessaire de nos estimateurs en soutien de nos experts pour le traitement des nombreux sinistres, l'augmentation des estimations ordinaires en rapport aux révisions systématiques, ainsi que le départ en retraite d'un estimateur expliquent cette tendance.

En détail:

- **1'644** estimations demandées par les propriétaires ou relatives à de nouvelles constructions (1'441 en 2022);
- **18** estimations extraordinaires;
- **1'946** révisions systématiques des bâtiments (2'781 en 2022).

Les bâtiments faisant l'objet d'une révision en 2023 correspondent à ceux dont la dernière estimation datait de 2010-2011. Nous réalisons notre objectif qui est de réviser tous les bâtiments du canton de plus de 50'000 francs tous les douze ans environ.

CAPITAL ASSURÉ

L'estimation des bâtiments nouvellement construits ainsi que la révision des sommes assurées des bâtiments transformés ou réestimés ont provoqué un accroissement du capital assuré d'environ 375 millions de francs. L'augmentation de l'indice ECA au 1er janvier 2023 provoque également une importante hausse de l'ordre de 1,826 milliard de francs du capital assuré qui passe dès lors de 25,896 milliards de francs au 31 décembre 2022 (y compris 1,153 milliard de francs d'assurance travaux en cours) à 28,060 milliards de francs au 31 décembre 2023 (y compris 1,115 milliard de francs d'assurance travaux en cours).

BÂTIMENTS ASSURÉS

Nous comptons 269 bâtiments de plus qu'en 2022, passant de 38'635 à 38'904. En tenant compte des 94 radiations (démolitions et sorties d'assurance) enregistrées, nous arrivons à 363 nouvelles constructions, dont 202 bâtiments d'habitation.

TAUX DE PRIMES

En 2023, les taux de prime de base ont été maintenus à 0,38 ‰ pour les bâtiments massifs et à 0,57 ‰ pour les bâtiments non massifs (+0,19 ‰ de taux de contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages). Un rabais de 10 % sur la prime de base a été accordé aux assurés en 2023.

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023

En tenant compte du montant de rabais octroyé et du changement d'indice, le secteur «assurance» enregistre pour 11,509 millions de francs de produits des primes après déduction des coûts de la réassurance pour 2,112 millions de francs. Avec les ajustements de provisions des années antérieures, ce secteur présente des charges nettes liées aux sinistres pour un montant de 8,224 millions de francs (contre 6,496 millions en 2022) et des charges d'exploitation pour 2,753 millions de francs (2,588 millions en 2022).

Observant la tendance haussière des sinistres dus aux éléments de la nature au fil des dernières années et voulant se prémunir de cet effet à moyen terme, le Conseil d'administration a ajusté le principe de variation de la provision pour risques «éléments de la nature non réassurés» dans le courant de l'exercice 2023 et a ainsi modifié la base de calcul d'attribution à celle-ci. À cette occasion, la valeur cible du besoin en alimentation de cette provision a été reconstituée via une attribution extraordinaire à ladite provision pour 1,776 million de francs. Au bouclage 2023, l'état conséquent des sinistres a toutefois provoqué une dissolution ordinaire partielle implicite de la provision pour risques «éléments de la nature non réassurés» de 2,627 millions de francs et une attribution ordinaire à la provision pour risques «feux non réassurés» à hauteur de 0,174 million de francs.

Par ailleurs, on se rappelle qu'en 2021 les dommages dus aux éléments de la nature ont été tels que la limite des grands dommages a été dépassée dans trois cantons, ce qui avait alors conduit à l'appel d'une contribution solidaire des ECA faisant contractuellement partie de la Communauté Intercantonale de Réassurance pour Éléments Naturels (CIREN). En 2023 également, le canton de Neuchâtel enregistre un dépassement de sa limite des grands dommages en raison des sinistres dus à la tempête qui a balayé la ville de La Chaux-de-Fonds en juillet, ce qui provoque un nouvel appel de contribution solidaire des ECA membres de la CIREN. La charge comptabilisée à ce titre sur l'exercice 2023 est de plus de 0,7 million de francs pour l'ECA Jura.

Il découle de ce qui précède que le domaine de l'assurance boucle l'année courante avec un excédent de produits de 1,591 million de francs, représentant le résultat technique de l'établissement, ceci après l'enregistrement d'autres produits d'exploitation dont la dissolution de la provision pour rabais sur primes de 1,107 million de francs.

Le secteur «prévention et lutte contre les dommages», avec 6,105 millions de francs de recettes et 5,673 millions de francs de charges, génère un produit comptable de 0,431 million de francs, totalement attribuable à la provision pour la prévention et la lutte en lien avec la mission première de ce secteur.

Pour faire suite à une année 2022 à performance fortement négative, chahutée notamment par l'inflation, le changement de politiques monétaires des banques centrales, les conflits géopolitiques et l'évolution du coût des matières premières, la bonne tenue des marchés boursiers en fin d'année 2023 a permis au secteur «financier» d'enregistrer un résultat significativement positif, induit par une performance des placements de capitaux de +5,38 %.

Avec des produits de placements pour 11,397 millions de francs (contre 3,071 millions de francs en 2022), des charges de placements pour 3,166 millions de francs (25,338 millions de francs l'année précédente) et des frais de gestion et transactions pour 350'643 francs, le résultat des placements de capitaux 2023 permet une attribution de rendement au domaine de la prévention pour 369'000 francs.

Les principes de présentation des comptes appliqués aux placements (Swiss Gaap RPC), couplés à ceux découlant du rendement espéré, ont permis d'attribuer un montant de 5,162 millions de francs à la provision pour «fluctuation et différence de cours sur titres» qui passe ainsi de 10,143 millions de francs à fin 2022 à 15,305 millions de francs à fin 2023.

Par ailleurs, des charges uniques et hors exploitation ont été enregistrées en 2023 pour 820'500 francs.

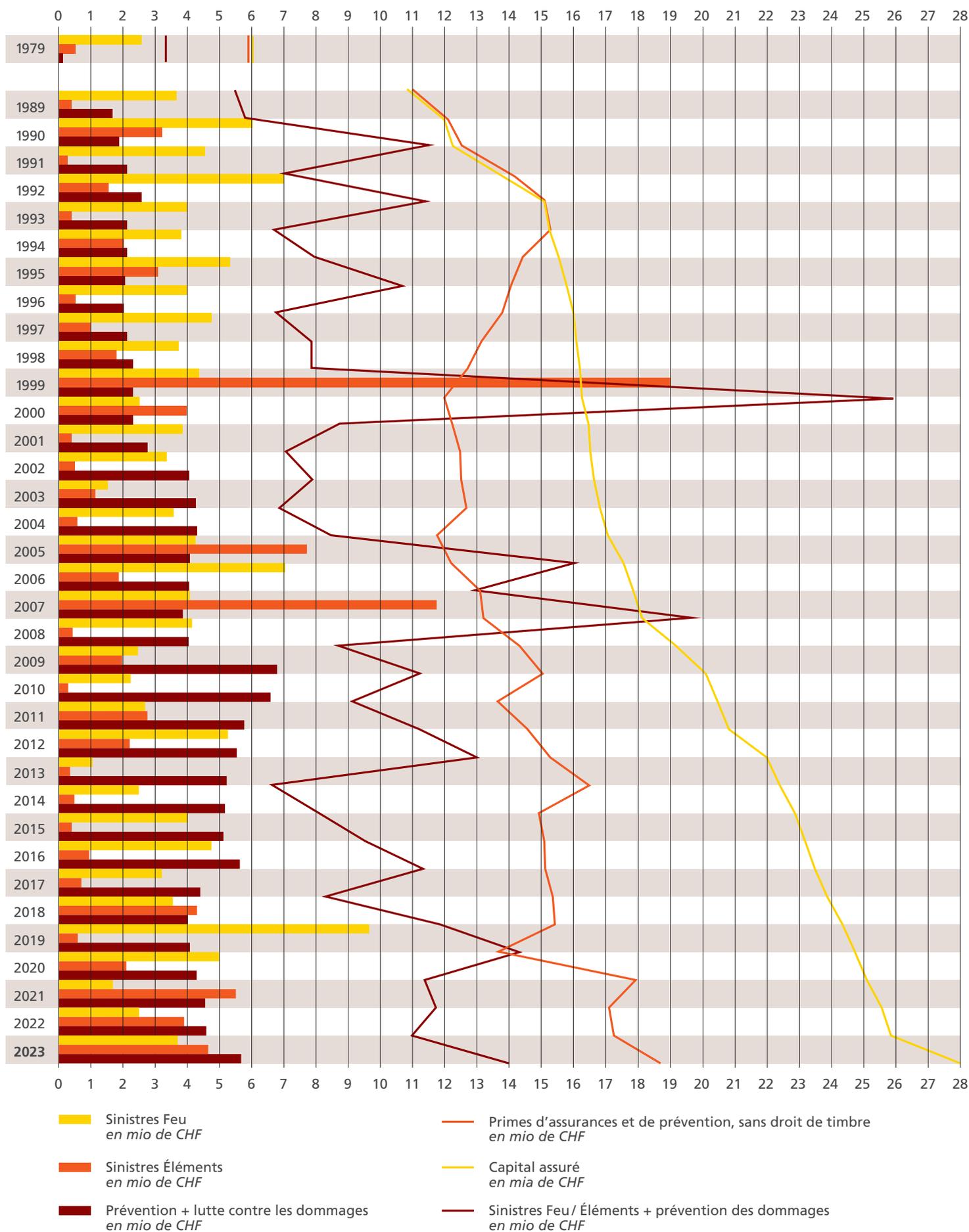
L'exercice 2023 fait dès lors apparaître un **bénéfice net de 3,120 millions** de francs suisses.

Capital assuré et primes encaissées 2023

DISTRICT	BÂTIMENTS NOMBRE	SOMME ASSURÉE CHF	PRIMES ENCAISSÉES CHF
Delémont	17'376	12'548'656'200	6'343'643.17
Franches-Montagnes	6'310	4'252'331'500	2'149'654.37
Porrentruy	15'218	10'143'646'200	5'127'853.60
Total	38'904	26'944'633'900	13'621'151.14
Nouveaux bâtiments en construction	274	354'719'540	
Bâtiments en transformation		760'411'527	
Total	39'178	28'059'764'967	13'621'151.14



Évolution du capital assuré, des primes, des sinistres et de la prévention des dommages



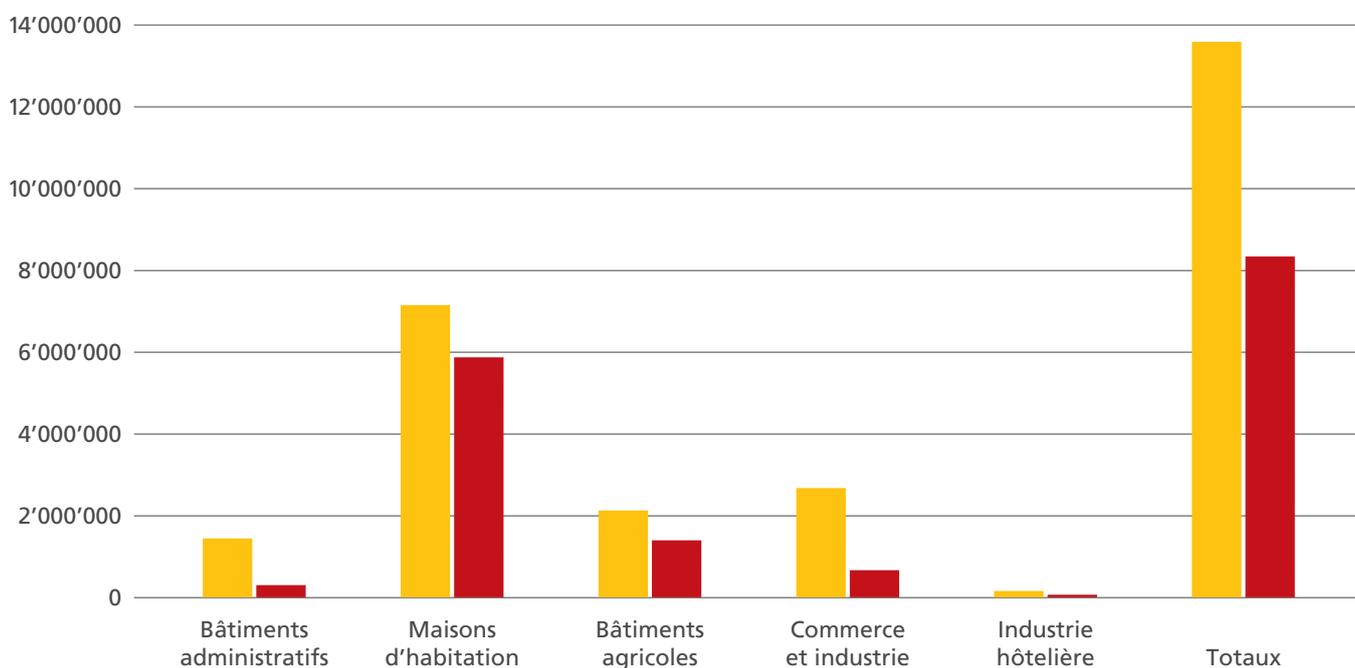
Capital assuré, primes perçues et montant des dommages 2023

(Répartition par catégorie de bâtiments, sans tenir compte des assurances pour travaux en cours)

	BÂTIMENTS NOMBRE	CAPITAL ASSURÉ CHF	PRIMES PERÇUES CHF	MONTANT DES DOMMAGES CHF
Bâtiments administratifs	1'077	2'895'091'500	1'446'299	318'100
Maisons d'habitation	21'664	17'529'448'100	7'188'762	5'898'100
Bâtiments agricoles	4'655	2'502'659'600	2'129'311	1'408'600
Commerce et industrie	11'394	3'831'869'600	2'688'076	661'100
Industrie hôtelière	114	185'565'100	168'703	64'100
Totaux	38'904	26'944'633'900	13'621'151	8'350'000

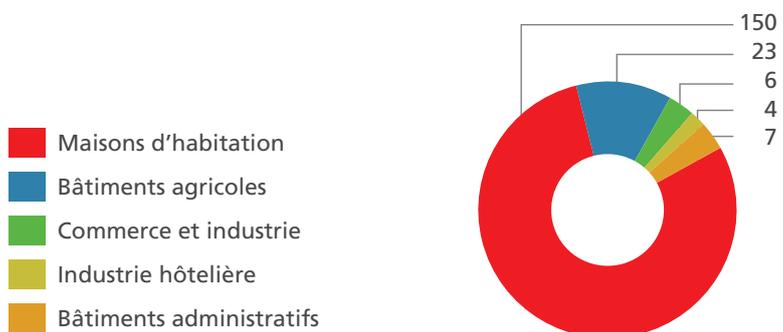
■ Primes perçues
■ Montant des dommages

en CHF



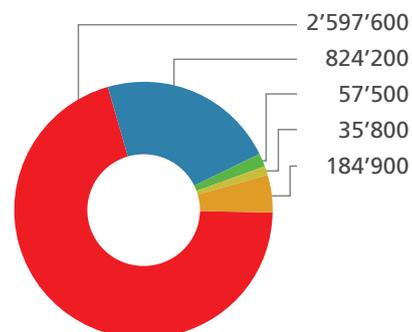
Dommmages dus au feu 2023

Nombre de sinistres par type de bâtiments



Nombre total : 190

Montant par type de bâtiments, en CHF



Coût total : 3'700'000

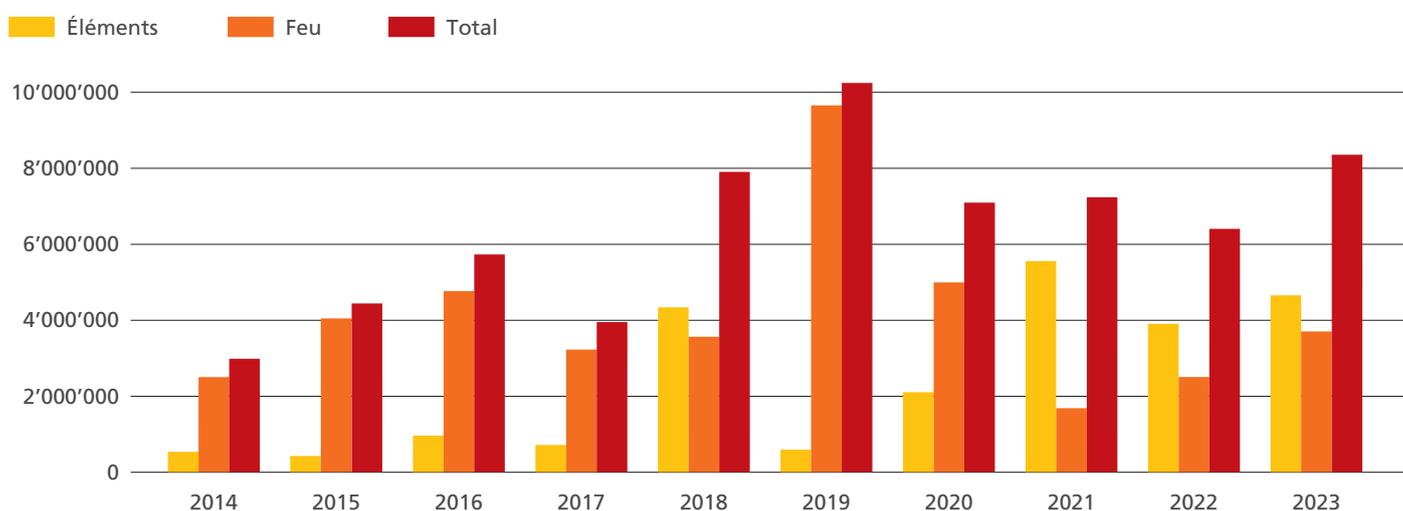
Grands dommages causés par le feu en 2023

DATE	COMMUNE	DESTINATION	MONTANT ESTIMÉ, CHF
09.01.2023	Dampheux	Habitation	240'000.-
08.02.2023	Bonfol	Habitation	83'000.-
17.04.2023	Bonfol	Entreprise artisanale	24'100.-
10.05.2023	Delémont	Habitation	50'000.-
18.05.2023	Fontenais	Bâtiment public	160'000.-
21.05.2023	Les Bois	Habitation avec entreprise artisanale	111'000.-
22.05.2023	Vicques	Habitation avec entreprise artisanale	50'000.-
04.06.2023	Courrendlin	Rural	525'000.-
09.07.2023	Alle	Rural	70'000.-
24.07.2023	Epauvillers	Habitation	220'000.-
24.08.2023	Delémont	Habitation	470'000.-
28.08.2023	Movelier	Habitation avec commerces	100'000.-
01.09.2023	Les Breuleux	Rural	160'000.-
03.11.2023	Coeuve	Habitation	165'000.-
10.12.2023	Asuel	Habitation	520'000.-
19.12.2023	Saignelégier	Habitation	150'000.-
Total des 16 sinistres feu			3'098'100.-

Statistiques des sinistres dus au feu

DATE	FEU		FOUDRE		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	184	2'270'596	233	355'004	417	2'625'600
Sinistres dus au feu sur les 20 dernières années						
2004	181	3'305'180	212	264'970	393	3'570'150
2005	144	3'997'490	175	245'940	319	4'243'430
2006	148	6'449'900	158	570'900	306	7'020'800
2007	134	3'742'040	170	323'510	304	4'065'550
2008	158	3'976'870	109	164'616	267	4'141'486
2009	127	2'289'850	110	171'600	237	2'461'450
2010	121	2'137'700	53	94'420	174	2'232'120
2011	147	2'214'790	139	465'210	286	2'680'000
2012	147	5'112'500	120	137'500	267	5'250'000
2013	114	944'070	64	105'930	178	1'050'000
2014	144	2'380'112	76	102'888	220	2'483'000
2015	123	3'886'847	49	113'153	172	4'000'000
2016	82	4'621'626	59	128'374	141	4'750'000
2017	74	2'633'254	65	566'746	139	3'200'000
2018	85	3'319'608	85	230'392	170	3'550'000
2019	92	9'552'702	48	97'298	140	9'650'000
2020	94	4'919'875	31	70'125	125	4'990'000
2021	64	1'473'370	81	206'630	145	1'680'000
2022	69	2'180'520	126	319'480	195	2'500'000
2023	82	3'060'750	108	639'250	190	3'700'000
Moyenne 1979-2023	171	3'796'349	184	379'678	355	4'176'026
Moyenne des 20 dernières années					218	3'860'899

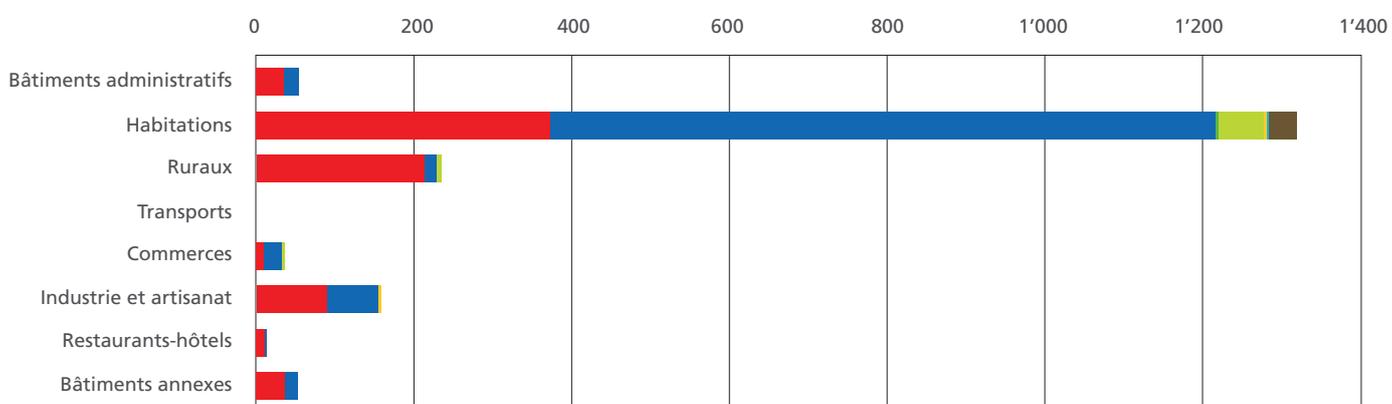
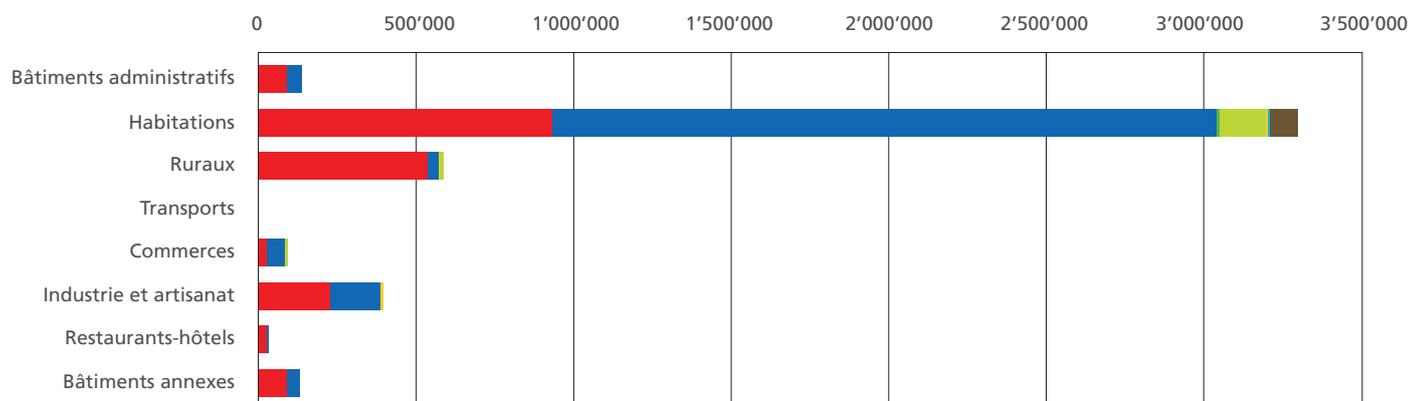
Évolution des sinistres Feu et Éléments sur les 10 dernières années (coûts)



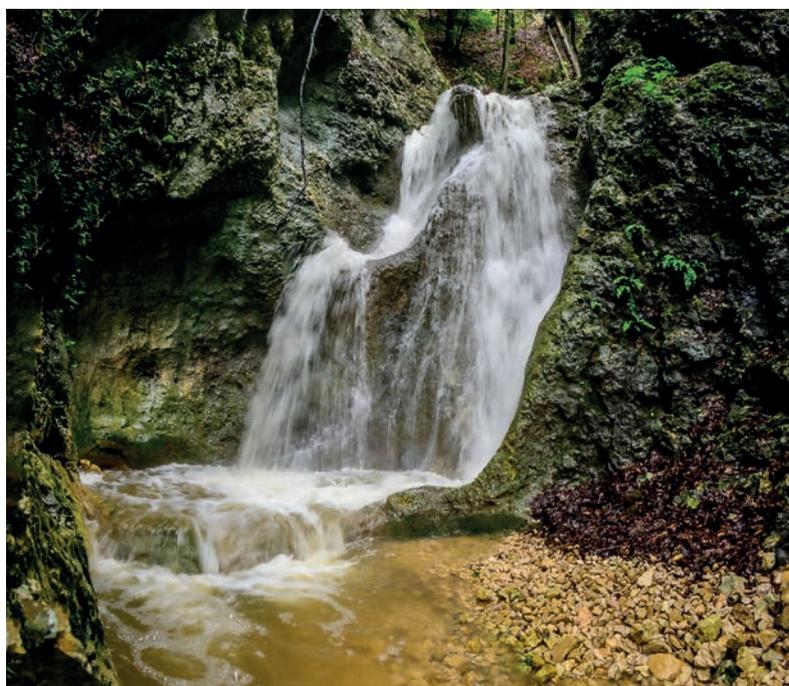
Dommmages dus aux éléments de la nature 2023

Répartition des sinistres par type de bâtiments

Total des coûts : 4'650'000 francs



■ Tempête
 ■ Grêle
 ■ Hautes eaux
 ■ Ruissellement
 ■ Neige
 ■ Chutes pierres
 ■ Mouv. sol - érosion berges



Statistiques des sinistres dus aux éléments de la nature

ANNÉE	TEMPÊTE		GRÊLE		NEIGE		HAUTES EAUX		MOUV. DU SOL		TOTAL	
	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF	NOMBRE SINISTRES	CHF
1979	237	427'974	31	42'196	12	23'300	48	104'175	0	0	328	597'645
Sinistres «Éléments» sur les 20 dernières années												
2004	237	346'520	75	145'070	24	43'350	7	11'960	1	35'000	344	581'900
2005	68	107'320	2'547	7'272'631	86	179'820	36	139'990	0	0	2'737	7'699'761
2006	146	214'395	204	577'880	264	863'730	38	203'350	0	0	652	1'859'355
2007	464	640'680	98	201'800	40	69'240	558	10'813'280	0	0	1'160	11'725'000
2008	172	333'900	9	11'100	31	64'260	7	13'970	3	11'000	222	434'230
2009	547	882'990	33	43'849	389	1'027'147	10	11'844	0	0	979	1'965'830
2010	59	69'336	4	4'476	18	30'583	37	184'361	3	4'074	121	292'830
2011	1'406	2'385'623	109	280'015	0	0	39	84'362	0	0	1'554	2'750'000
2012	222	242'430	777	1'871'900	22	43'290	28	42'380	0	0	1'049	2'200'000
2013	27	85'750	62	147'140	28	76'960	11	40'150	0	0	128	350'000
2014	180	391'799	18	47'146	4	5'273	9	40'782	0	0	211	485'000
2015	68	151'192	40	109'106	9	86'540	23	52'330	1	832	141	400'000
2016	375	585'200	68	159'700	7	11'300	30	183'000	2	10'800	482	950'000
2017	159	457'600	96	216'200	4	8'800	8	8'600	3	8'800	270	700'000
2018	1'070	1'974'073	83	207'454	5	6'020	271	2'111'942	1	511	1'430	4'300'000
2019	288	499'015	23	60'646	11	23'495	2	3'756	1	3'088	325	590'000
2020	1'057	1'846'815	40	97'385	2	14'125	27	128'560	4	13'115	1'130	2'100'000
2021	140	315'100	706	2'507'435	11	19'230	341	2'681'335	2	26'900	1'200	5'550'000
2022	283	545'350	982	3'236'110	7	12'690	28	105'850	0	0	1'300	3'900'000
2023	894	1'932'200	752	2'446'400	3	8'000	46	167'000	5	96'400	1'700	4'650'000
Moyenne												
1979-2023	538	1'052'005	258	662'090	54	113'077	67	491'405	1	8'696	918	2'327'274
Moyenne des 20 dernières années											857	2'674'195



Prévention et lutte contre les dommages

FORMATION ET INFORMATION

PRÉVENTION INCENDIE ET DANGERS NATURELS DANS LES MÉDIAS

La campagne d'annonces menée depuis 2018 a été reconduite en 2023. Les thématiques ci-dessous ont à nouveau été abordées :

- précautions à prendre lors de la récolte des cendres des cheminées et poêles à bois;
- surveillance des casseroles sur les plans de cuisson;
- dangers provoqués par des bougies laissées sans surveillance;
- dangers liés aux décorations de Noël;
- surveillance de la température des fourrages;
- prévention des dommages dus aux orages.

La campagne de prévention contre les dégâts provoqués par les orages intitulée « Avant la Tempête », déjà menée depuis 2020 avec les établissements cantonaux d'assurance des cantons de Vaud (ECA), Fribourg (ECAB) et Neuchâtel (ECAP), a été reconduite sous une forme simplifiée uniquement dans les médias numériques (www.AvantLaTempete.ch).

PRESCRIPTIONS ET CONTRÔLES

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

En 2023, le département prévention et lutte contre les dommages a déterminé les conditions à remplir pour la protection contre l'incendie et les dangers naturels dans le cadre des procédures de demande de permis de construire. En tout, 572 dossiers ont été établis, ce qui représente une diminution de 52 dossiers par rapport à l'année 2022 (-157 par rapport à 2021).

AUTORISATIONS PARTICULIÈRES

Dans le cadre de procédures liées à des autorisations d'exploitation, l'ECA Jura a effectué 70 contrôles de prévention pour l'obtention d'une patente de restaurant et 10 contrôles de conformité pour l'obtention de plaques d'immatriculation professionnelles.

CONTRÔLES DE CONFORMITÉ

À la fin des travaux de nouvelles constructions ou de bâtiments transformés pour lesquels des conditions en matière de protection incendie et dangers naturels ont été fixées, les installations particulières suivantes ont été inspectées par une personne ou un organisme reconnu par l'ECA Jura :

- installations thermiques soumises au ramonage;
- paratonnerres;
- installations de détection d'incendie;
- installations d'extinction automatique.

Ces contrôles ont permis de clore administrativement 1'001 dossiers, soit 65 de moins qu'en 2022.

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

La stratégie et l'identification des contrôles périodiques des bâtiments, requis à l'article 20 de la Loi sur la protection contre les incendies et les dangers naturels (RSJU 871.1) ont fait l'objet d'un réexamen. La nouvelle planification sera mise en place dès 2024 pour une période de trois ans, dans l'attente de l'entrée en vigueur de la révision des prescriptions de protection incendie de l'AEAI, planifiée pour la fin de l'année 2026.

SUBVENTIONS

MESURES DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET LES DANGERS NATURELS

Les dispositions en vigueur concernant le subventionnement en matière de prévention incendie ont permis :

- d'assainir 20 conduits de fumée défectueux ou présentant un danger d'incendie;
- de poser 3 installations volontaires de paratonnerres;
- de mettre en œuvre des mesures de protection contre les inondations dans 9 bâtiments menacés par ce phénomène;
- d'allouer d'autres subventions diverses.

Les versements effectués dans ces domaines se montent à près de 107'000 francs.

RÉSEAUX D'EAU

L'ECA Jura poursuit sa politique de subventionnement des réseaux d'eau participant à la défense incendie. En 2023, 41 demandes ont été déposées pour :

- 9 extensions de réseaux d'eau;
- 27 remplacements d'anciennes conduites et d'hydrants;
- 5 dossiers concernant des installations d'alimentation en eau.

Le montant des garanties octroyées en lien avec ce qui précède avoisine 860'000 francs.

L'ECA Jura a par ailleurs versé en 2023 près de 706'000 francs au titre de subventionnement des réseaux d'eau dont les travaux étaient terminés ainsi que pour des acomptes ad hoc.

Services de défense contre l'incendie et de secours (SIS)

En 2023 les activités dans tous les domaines liés aux SIS ont repris leur cours normal, ce qui a eu pour corrélation une augmentation des interventions et des besoins en formation.

Fait réjouissant, les effectifs des SIS affichent une stabilisation et marquent même une légère augmentation. À la fin de l'année, le nombre de sapeurs-pompiers s'élève à 948 unités réparties en 844 hommes et 104 femmes. Les 183 officiers et 145 sous-officiers représentent 34,6 % de l'effectif total, en adéquation avec les principes hiérarchiques de nos organisations.

En automne, un important exercice interservices et interfrontalier a eu lieu sur l'autoroute A16, permettant un retour d'expérience intéressant sur les différentes collaborations, cela en adéquation avec les exigences de l'OFROU.

Le groupe de travail lié à la réorganisation « Pompiers JU2020 » a reçu de la part du Gouvernement la mission de développer la variante dite « régionale », en répondant à ses impératifs financiers et à sa gouvernance.

Quant au nombre de sapeurs-pompiers ayant suivi un cours cantonal en 2023, il s'élève à 21 % de l'effectif global.

COURS CANTONAUX DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS

TYPE DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR DISTRICT			TOTAL
	DELÉMONT	PORRENTROY	FRANCHES-MONTAGNES	
FGB (formation générale de base avec protection respiratoire)	20	31	12	63
FTB (formation technique de base)	15	14	12	41
FCG (formation de chef de groupe)	10	5	1	16
CI1 (chef d'intervention 1)	7	5	1	13
CI2 (chef d'intervention 2)	0	0	0	Annulé
CI DCH (chef d'intervention chimique et hydrocarbures)	7	3	3	13
Machinistes	2	9	4	15
APR (préposé à l'entretien des appareils respiratoires)	12	19	0	31
ADM (administratif)	0	3	4	7
Total	73	89	37	199



COURS DE PERFECTIONNEMENT DES INSTRUCTEURS

Ce cours a eu lieu les 3 et 4 mars 2023 aux Franches-Montagnes, sous la direction du maj. Bernard Brahier, inspecteur d'arrondissement. Ce sont 19 instructeurs qui ont pu bénéficier d'une formation particulière dans la mise en pratique des différents moyens d'engagement en ventilation.

COURS FÉDÉRAUX 2023

Chaque année, nos instructeurs suivent les cours organisés par la Coordination Suisse des Sapeurs-Pompiers dans les différents domaines de compétences des sapeurs-pompiers.

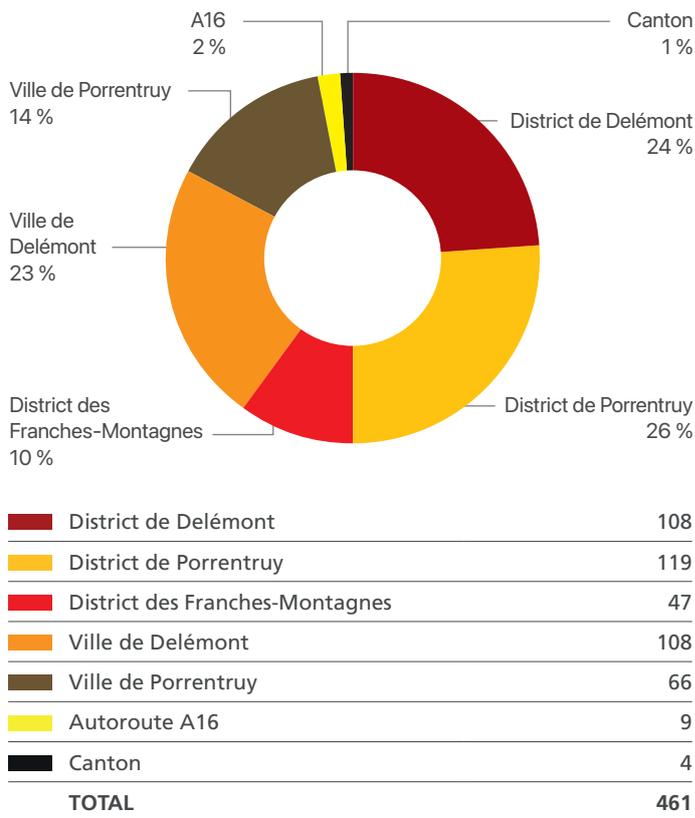
Les personnes suivantes ont réussi avec succès les cours de :

- Formation de base d'instructeur protection respiratoire : MM. Loïc Siegenthaler et Romain Tatti ;
- Formation à la conduite d'événements majeurs : M. Yane Aschwanden ;
- Formation d'instructeur ABC : MM. Yane Aschwanden, Loïc Siegenthaler et Romain Tatti ;
- Formation continue d'instructeur : MM. Thierry Brunner, Nicolas Dobler, Federico Ferrario, Alfonso Mamie et Jérémy Vogel.

INTERVENTION DES SIS

Les statistiques de la police cantonale jurassienne relatives au système de transmission des alarmes destinées aux sapeurs-pompiers font état de 461 mobilisations. En moyenne cela représente 1,26 alarme par jour pour l'ensemble du canton, ce qui nous place, heureusement, dans les cantons suisses ayant le moins de sollicitations. La plus grande part de ces alarmes restent le fait des alarmes automatiques qui représentent 33,6 % de la totalité des interventions.

ALARMES RTA 2023



NOMINATIONS / DÉMISSIONS / FINS DE MANDAT

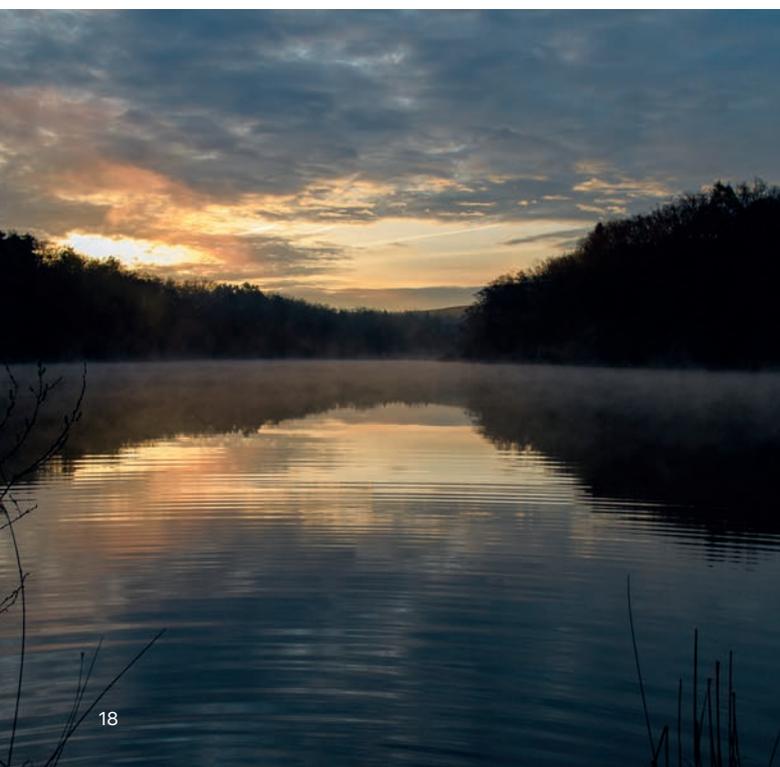
Au niveau de l'inspectorat, nous avons deux mutations en raison de la fin de mandat du maj. Bernard Brahier, inspecteur de l'arrondissement 3 et du cap. Romain Veya, expert radio.

Les personnes suivantes ont été nommées : maj. Silver Frésard, inspecteur de l'arrondissement 3 et cap. Damien Berberat, expert radio.

Quatre SIS ont annoncé un changement au poste de commandant, il s'agit de :

- M. Thierry Brunner qui remplace M. Jean-Marc Brahier pour le SIS 6/12 ;
- M. Simon Aubry qui remplace M. Bernard Brahier pour le SIS Franches-Montagnes Est ;
- M. David Périat qui remplace M. Mathieu Piquerez pour le SIS Haute-Ajoie Centre ;
- M. Eddy Comastri qui remplace M. Georges Chételat pour le SIS d'entreprise Von Roll Casting.

Des remerciements sont adressés aux sortants pour leur belle carrière au service de la population et cordiale bienvenue est souhaitée aux nouveaux arrivants.



Charges pour la prévention et la lutte contre l'incendie

En CHF

ANNÉE	PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES				LUTTE CONTRE LES DOMMAGES			FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATIION*	TOTAUX
	POLICE DU FEU	ADDUCTIONS D'EAU, RÉSERVOIRS, HYDRANTS	SUBSIDES POUR LA PRÉVENTION CONTRE LES DOMMAGES	CONTRIBUTIONS AU CIPI, I.S. ET DIVERS	INSPECTIONS, SERVICE DE DÉFENSE CONTRE LE FEU	COURS DE SAPEURS-POMPIERS	SUBSIDES POUR LA LUTTE CONTRE LES DOMMAGES		
1993	188'443.25	507'173.00	581'705.60	45'925.50	92'774.65	141'168.60	616'865.15		2'174'055.75
1994	357'293.60	359'132.00	535'539.30	26'454.50	98'668.70	145'662.00	626'610.20		2'149'360.30
1995	289'482.60	561'924.00	374'460.90	50'808.30	54'603.85	91'690.85	639'359.85		2'062'330.35
1996	218'381.15	540'267.00	433'859.10	75'291.90	64'407.55	166'585.95	570'669.70		2'069'462.35
1997	247'700.85	440'932.00	398'123.00	73'521.35	109'930.30	148'441.00	747'284.75		2'165'933.25
1998	132'367.50	816'459.00	445'866.10	57'690.70	42'893.10	140'819.85	713'267.45		2'349'363.70
1999	145'766.00	869'270.30	382'753.05	75'346.30	49'000.65	165'940.60	633'458.30		2'321'535.20
2000	120'611.55	950'940.00	447'758.30	71'732.00	82'514.55	143'347.25	501'882.15		2'318'785.80
2001	132'491.85	1'004'638.30	528'064.85	73'542.70	106'471.90	164'856.25	766'143.85		2'776'209.70
2002	124'348.15	1'314'241.50	739'098.85	82'836.00	150'089.00	190'791.85	628'446.55	798'103.55	4'027'955.45
2003	146'087.50	757'655.00	765'310.35	96'246.85	132'337.55	199'362.15	1'287'112.50	874'697.55	4'258'809.45
2004	170'878.65	667'964.00	772'948.30	103'742.15	85'683.80	187'919.60	1'434'169.15	876'238.20	4'299'543.85
2005	161'528.45	715'246.00	708'448.55	87'753.60	72'453.15	177'474.60	1'193'433.86	949'084.15	4'065'422.36
2006	152'047.00	579'366.00	510'011.75	82'427.30	69'357.45	175'887.40	1'470'621.34	1'002'769.90	4'042'488.14
2007	160'219.90	584'865.00	665'012.55	84'758.70	60'859.50	228'537.75	1'155'092.50	997'422.00	3'936'767.90
2008	116'759.15	536'372.60	903'514.85	91'225.85	59'380.65	212'333.20	1'105'811.15	1'007'880.95	4'033'278.40
2009	174'469.85	735'323.05	1'461'142.60	102'088.10	63'951.55	224'083.20	2'893'728.65	1'126'369.35	6'781'156.35
2010	163'547.15	2'100'202.35	990'644.80	107'272.80	65'922.55	216'594.40	1'684'223.10	1'244'344.75	6'572'751.90
2011	173'509.50	1'669'402.55	976'437.70	100'304.30	99'008.60	215'981.20	1'285'027.55	1'237'034.65	5'756'706.05
2012	319'803.70	1'624'855.05	583'357.10	109'284.25	96'908.45	240'946.50	1'308'290.35	1'239'689.00	5'523'134.40
2013	304'291.35	907'624.10	529'228.30	112'037.00	92'974.60	264'682.75	1'752'207.88	1'247'990.65	5'211'036.63
2014	233'536.00	436'316.60	503'907.60	118'496.60	108'772.10	252'953.50	2'160'143.95	1'342'455.35	5'156'581.70
2015	349'991.95	1'015'693.85	172'255.50	110'980.50	116'979.75	403'558.65	1'539'856.85	1'402'250.85	5'111'567.90
2016	136'235.90	1'921'287.75	167'015.00	138'070.80	138'554.70	424'174.40	1'342'179.30	1'365'507.40	5'633'025.25
2017	224'011.00	1'014'335.85	137'873.90	160'149.50	119'251.35	325'001.30	1'046'838.10	1'363'687.00	4'391'148.00
2018	247'369.30	392'021.70	81'507.25	135'081.55	112'564.75	514'835.80	1'129'068.55	1'406'204.50	4'018'653.40
2019	246'645.30	768'384.80	109'463.35	140'321.80	100'138.25	337'879.05	879'786.50	1'492'251.15	4'074'870.20
2020	210'149.90	956'492.65	163'007.05	180'859.50	75'273.75	196'086.05	943'456.40	1'561'311.45	4'286'636.75
2021	213'300.59	740'365.95	158'059.75	157'678.25	86'536.75	519'602.12	1'074'608.65	1'595'461.95	4'545'614.01
2022	182'022.35	330'911.70	121'042.05	144'304.30	78'248.25	371'777.05	1'850'259.27	1'510'255.90	4'588'820.87
2023	186'686.42	472'547.70	303'342.00	174'178.75	91'370.20	504'374.71	2'356'298.95	1'584'686.00	5'673'484.73

* dès 2002: nouvelles directives ECA sur les subsides aux SIS et ventilation des frais d'administration.

CIPI: Centre d'information pour la prévention des incendies.

I.S.: Institut de sécurité.

Contributions des assureurs privés

VALEUR DU MOBILIER ASSURÉ ET CONTRIBUTIONS À LA PRÉVENTION ET À LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

La valeur du mobilier assuré dans le Jura au 31 décembre 2022 par des compagnies d'assurance privées et leurs contributions à l'ECA Jura en 2023 pour la prévention et la lutte contre les dommages sont les suivantes :

COMPAGNIE		MONTANT ASSURÉ CHF	CONTRIBUTION CHF
Mobilière Suisse SA	Berne	3'606'950'222	180'347.50
Helvetia Assurances SA	Saint-Gall	1'351'680'000	67'584.00
AXA Assurances SA	Winterthour	1'191'701'809	59'585.10
Zurich Assurances SA	Zurich	1'009'358'944	50'467.95
Allianz Suisse Assurances SA	Wallisellen	776'678'380	38'833.90
Swiss RE International SE	Zurich	728'182'592	36'409.13
Bâloise Assurance SA	Bâle	719'619'847	35'980.99
Vaudoise Assurances SA	Lausanne	306'743'000	15'337.20
Generali Assurances Générales SA	Nyon	268'244'000	13'412.20
AXA Corporate & XL Insurance Company	Zurich	161'269'707	8'063.50
AIG Europe SA	Luxembourg	121'983'564	6'099.18
Emmental Versicherung	Konolfingen	73'994'912	3'700.00
TSM Compagnie d'assurances	La Chaux-de-Fonds	71'550'000	3'577.50
Chubb Versicherungen AG	Zurich	53'544'240	2'677.20
HDI Global SE	Zurich	35'128'127	1'756.40
FM Insurance Europe SA	Berne	31'812'961	1'590.65
Smile.direct Versicherung	Dübendorf	23'968'100	1'198.40
CSS Assurance SA	Lucerne	18'824'000	941.20
SBB Insurance AG	Vaduz	14'446'037	722.30
Allianz Global Corporate & Specialty AG	Zurich	12'818'000	640.90
Branchen Versicherung - Metzger	Zurich	8'610'000	430.50
Swiss Post Insurance AG	Schaan	5'482'880	274.15
Lloyd's Versicherer	Zurich	2'583'000	129.15
VZ VersicherungsPool AG	Zurich	2'058'000	102.90
Simpego Versicherungen AG	Zurich	752'800	37.65
GVB Assurances privées SA	Ittigen	655'200	32.76
GlarnerSach	Glaris	150'000	7.50
Total		10'598'790'321	529'939.81

Tableau récapitulatif général

ANNÉE	BÂTIMENTS	CAPITAL* ASSURÉ EN MILLIARDS DE CHF	PRIMES** ASSURANCE EN MILLIONS DE CHF	INDEMNITÉS DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU		INDEMNITÉS DOMMAGES DUS AUX ÉLÉMENTS		CHARGES PRÉVENTION ET LUTTE INCENDIE EN MILLIONS DE CHF	RÉSULTAT DE L'EXERCICE ANNUEL EN CHF	ÉTAT DU CAPITAL PROPRE AU 31.12 EN MILLIONS DE CHF
				EN MILLIONS DE CHF	EN % DU CAPITAL ASSURÉ	EN MILLIONS DE CHF	EN % DU CAPITAL ASSURÉ			
1979	25'940	6,023	6,199	2,625	0,44	0,597	0,10	0,155	169'239	1,000
1999	32'134	16,331	12,390	4,301	0,26	21,332	1,31	2,321	198'735	49,724
2000	32'357	16,525	12,919	2,301	0,13	3,995	0,24	2,318	79'988	50,222
2001	32'719	16,691	13,109	3,844	0,23	0,398	0,02	2,776	68'911	43,608
2002	33'044	16,899	9,372	3,350	0,19	0,460	0,03	3,769	1'754'635	43,628
2003	33'273	17,096	9,493	1,527	0,09	1,102	0,06	4,258	61'353	43,901
2004	33'524	17,324	8,517	3,570	0,20	0,582	0,03	4,299	78'593	44,723
2005	33'770	17,532	8,916	4,243	0,24	7,700	0,44	4,065	57'400	46,302
2006	34'100	17,814	9,759	7,020	0,39	1,859	0,01	4,042	83'357	46,859
2007	34'371	18,109	9,840	4,065	0,22	11,725	0,65	3,937	51'336	46,943
2008	34'631	19,165	10,742	4,141	0,21	0,434	0,02	4,033	61'711	46,994
2009	34'874	20,086	11,296	2,461	0,12	1,965	0,10	6,781	62'995	47,056
2010	35'440	20,435	9,826	2,232	0,11	0,292	0,01	6,572	70'787	47,119
2011	35'724	20,792	10,712	2,680	0,13	2,750	0,13	5,756	45'454	47,189
2012	36'073	21,970	11,231	5,250	0,24	2,200	0,10	5,523	63'181	45,612
2013	36'391	22,377	12,357	1,050	0,05	0,350	0,02	5,211	143'469	46,925
2014	36'700	22,849	10,714	2,483	0,11	0,485	0,02	5,156	4'973'115	56,806
2015	37'046	23,181	10,826	4,000	0,17	0,400	0,02	5,112	2'735'374	61,779
2016	37'291	23,534	10,832	4,750	0,20	0,950	0,04	5,633	3'414'641	61,779
2017	37'545	23,864	10,964	3,200	0,13	0,700	0,03	4,391	6'428'639	65,214
2018	37'875	24,388	11,007	3,550	0,15	4,300	0,18	4,019	3'831'739	69,046
2019	38'136	24,758	9,183	9,650	0,39	0,590	0,02	4,075	6'019'469	74,991
2020	38'438	25,130	13,351	4,990	0,20	2,100	0,08	4,287	5'273'335	78,813
2021	38'715	25,571	12,463	1,680	0,07	5,550	0,22	4,545	4'272'968	80,586
2022	38'949	25,896	12,572	2,500	0,10	3,900	0,15	4,589	2'648'298	81,684
2023	39'178	28,060	13,621	3,700	0,13	4,650	0,17	5,673	3'119'822	84,556

* y compris les assurances provisoires pour travaux en cours.

** y compris les acomptes de primes pour assurances de travaux en cours et le droit de timbre fédéral (5 %);
dès 2002, sans la prévention de 0,19 ‰ et sans droit de timbre fédéral.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

au Conseil d'administration de

ECA JURA – SAIGNELÉGIER

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ECA Jura comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau de variation de capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ECA Jura, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux textes légaux cantonaux régissant l'ECA Jura.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'ECA Jura, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'ECA Jura à poursuivre l'exploitation de l'activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'ECA Jura à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Jura SA

Guillaume Bandelier
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Yoshi Hrdina
Expert-réviseur agréé

Delémont, le 10 avril 2024

Exemplaire numérique

Bilan au 31 décembre 2023

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 33-38)	2023 31.12	2022 31.12	VARIATION
ACTIF				
Actifs immobilisés				
Placements de capitaux	1	161'759	152'449	9'310
Participations	2	5'147	4'996	151
Immobilisations corporelles	3	1'674	1'809	-135
Total Actifs immobilisés		168'580	159'254	9'327
Actifs circulants				
Actifs de régularisation	4	174	149	25
Créances	5	1'837	2'252	-415
Liquidités d'exploitation		1'579	2'040	-461
Total Actifs circulants		3'590	4'441	-851
Total de l'Actif		172'171	163'695	8'476
PASSIF				
Capitaux propres				
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés		81'436	79'036	2'400
Résultat net de l'exercice		3'120	2'648	472
Total Capitaux propres		84'556	81'684	2'872
Capitaux étrangers				
Provisions techniques	6	13'580	13'488	92
Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	7	34'504	35'227	-723
Provisions non techniques	8	21'460	20'163	1'297
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	9	15'305	10'143	5'162
Passifs de régularisation	10	281	257	24
Créanciers divers et autres dettes	11	2'485	2'732	-247
Total Capitaux étrangers		87'615	82'011	5'604
Total du Passif		172'171	163'695	8'476

Les chiffres présentés sont arrondis au millier de francs selon les règles en usage dans le commerce et peuvent conduire à des différences d'arrondi.

Compte de résultat

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	EXPLICATIONS (PAGES 39-44)	2023 1.1 – 31.12	2022 1.1 – 31.12	VARIATION
Produits des primes nettes d'assurance		13'621	12'572	1'049
Primes de la réassurance	12	-2'112	-1'982	-130
Primes nettes (réassurance déduite)	13	11'509	10'590	919
Charges des sinistres nets (y compris CIREN)	14	-9'020	-6'750	-2'270
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	15	723	297	426
Charges d'exploitation		-2'618	-2'446	-172
Réintégration d'amortissements, gains sur participations		0	0	0
Amortissements sur immobilisations corporelles		-135	-142	7
Autres produits d'exploitation		24	27	-3
Variation de la provision pour rabais sur primes		1'107	1'018	89
Résultat technique d'assurance	16	1'591	2'595	-1'004
Produits pour la prévention et la lutte		6'105	5'299	806
Charges pour la prévention et la lutte		-3'779	-2'758	-1'021
Charges du personnel et d'administration pour la prévention et la lutte		-1'894	-1'831	-64
Variation des provisions non techniques pour la prévention et la lutte		-431	-710	278
Résultat pour la prévention et la lutte	17	0	0	0
Produits des placements de capitaux	18	11'397	3'071	8'326
Part des revenus des placements de capitaux (prévention)	19	-369	0	-369
Charges liées aux placements de capitaux	20	-3'166	-25'338	22'172
Frais de gestion des placements de capitaux	21	-351	-392	41
Résultat des produits de capitaux avant variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	22	7'512	-22'658	30'170
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	23	-5'162	22'323	-27'485
Résultat des placements de capitaux		2'350	-335	2'685
Résultat d'exploitation		3'940	2'259	1'681
Variation des engagements de prévoyance	24	-829	175	-1'004
Éléments uniques, hors période, hors exploitation	24	9	214	-206
Résultat extraordinaire, hors exploitation		-821	389	-1'209
BÉNÉFICE NET		3'120	2'648	472

Flux de trésorerie

CHIFFRES EN MILLIERS DE FRANCS	2023 1.1 – 31.12	2022 1.1 – 31.12
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation		
Bénéfice net	3'120	2'648
Pertes non réalisées sur placements de capitaux	2'602	23'126
Bénéfices non réalisés sur placements de capitaux	-7'455	-798
Amortissements sur immobilisations corporelles	135	142
Réintégration d'amortissements sur participations	0	0
Variation des provisions techniques d'assurance	92	-1'062
Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité	-723	-297
Variation des provisions non techniques	1'297	-569
Variation de la provision pour risques sur placements de capitaux	5'162	-22'323
Variation des créances	415	591
Variation des actifs de régularisation	-25	-9
Variation des engagements, dettes et créanciers	-247	127
Variation des passifs de régularisation	24	41
Flux de trésorerie relatif à l'exploitation	4'395	1'617
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement		
Investissements en placements de capitaux*	-156'305	-107'400
Désinvestissements en placements de capitaux*	151'848	106'162
Investissements en immobilisations corporelles	0	-25
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	269
Investissements en participations	-151	-128
Désinvestissements en participations	0	0
Flux de trésorerie relatif aux opérations d'investissement	-4'608	-1'122
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement		
Versement de la part du bénéfice à la RCJU	0	-500
Attribution à la provision rabais sur primes	-248	-1'050
Flux de trésorerie relatif aux opérations de financement	-248	-1'550
Somme des flux de trésorerie	-461	-1'055
Variation de trésorerie		
Trésorerie au 1.1	2'040	3'095
Somme des flux de trésorerie	-461	-1'055
Trésorerie au 31.12	1'579	2'040

* Les montants de flux relatifs aux placements de capitaux mentionnés ci-dessus comprennent toutes les opérations d'achat et de vente de l'exercice, et non pas uniquement les mouvements (apports, retraits...) entre les activités d'exploitation et de placement. En outre, la vente à découvert n'est pas autorisée.

Variation des capitaux propres

Chiffres en milliers de francs

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2023	81'436
Résultat 2023	3'120
Capital propre au 31.12.2023	84'556
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2023	-700
Attribution à la provision pour rabais sur primes	-1'400
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2024	82'456

Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2022	79'036
Résultat 2022	2'648
Capital propre au 31.12.2022	81'684
Répartition selon la Loi sur la protection et l'assurance des bâtiments	
Versement à la RCJU de la quote-part sur bénéfice 2022	0
Attribution à la provision pour rabais sur primes	-248
Capital porteur de risques issu de bénéfices accumulés au 1.1.2023	81'436



Autorités, direction et personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Mme la ministre Rosalie Beuret Siess
Cheffe du Département des Finances

Vice-président

Jean-François Kohler, notaire, Courgenay

Membres

Cédric Dubied, courtier en assurances, Les Enfers
Anne Roy, paysanne, Porrentruy
Claude Schlüchter, technicien, Delémont

COMMISSION FINANCIÈRE

Jean-François Kohler (président)
Cédric Dubied
François-Xavier Boillat (jusqu'au 30.06.2023)
Sébastien Hauser (dès le 01.06.2023)
Benoît Froidevaux

COMMISSION PARTAGE DES BIENS AIB – ECA

Cédric Dubied (président)
Jean-François Kohler
François-Xavier Boillat
Sébastien Hauser (dès le 01.06.2023)

ORGANE DE CONTRÔLE

Fiduciaire

FIDAG Jura SA, Delémont

DIRECTION

Directeur

François-Xavier Boillat (jusqu'au 30.06.2023)
Sébastien Hauser (dès le 01.06.2023)

DÉPARTEMENT PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

Experts

Monique Paupe, vice-directrice et cheffe de département
Arnaud Brahier
Eric Schaller

Support prévention

Marc Braillard, responsable
Daïana Tardent

SERVICES DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SIS)

Gestion réseau transmission des alarmes

John Mosimann, inspecteur cantonal des SIS
Daniel La Manna

Christine Gigon
Philippe Vallat

DÉPARTEMENT ASSURANCE ET SINISTRES

Experts

Nicolas Greppin, chef de département
Daniel Keller

Support assurance et sinistres

Mylène Willemin, responsable
Fabienne Aubry
Sylvie Gehriger
Nadège Marchand
Patricia Panizza
Sylvie Quinche

ESTIMATEURS

District de Delémont

Raimondo Caramanna, Delémont
Cyril Kunz, Belprahon
Jordan Marchand, Saignelégier
Manuel Schindelholz, Delémont
Robin Voyame, Delémont

District de Porrentruy

Bernard Corbat, Vendlincourt
Pascal Henzelin, Porrentruy
Juanito Iglesias, Cœuve
Aurelio Iovine, Grandfontaine
Harold Santin, Courgenay

District des Franches-Montagnes

Olivier Gogniat, Saignelégier (jusqu'au 30.04.2023)
Noé Vallat, La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 31.12.2023)
Thomas Wermeille, Les Emibois

DÉPARTEMENT FINANCES ET RESSOURCES

Benoît Froidevaux, chef de département
Nadia Guichard
Céline Liechti
Manon Nicolet

APPRENTIES

Jolane Gerber (jusqu'au 31.07.2023)
Meryl Erard
Savina Meier (dès le 01.08.2023)

CONCIERGERIE

Patricia Aimone
Sylvie Kiran

EXPERT INSTALLATIONS THERMIQUES

Georges Queloz, Courrendlin

EXPERTS INSTALLATIONS TECHNIQUES

Arnaud Bregnard, Chevenez
Grégory Dubois, Saint-Ursanne

Annexe aux comptes

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

PRINCIPES DE PRÉSENTATION DES COMPTES, CLÔTURE

L'ECA Jura établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application en particulier de la norme Swiss GAAP RPC 41 en vigueur dans sa branche.

Les états financiers sont conformes à la Loi suisse et à la Loi cantonale sur la protection et l'assurance des bâtiments du Jura du 29 avril 2015.

Les comptes ont été présentés suivant le principe comptable de la continuité d'exploitation. Le principe de l'interdiction de compensation entre actif et passif, autrement dit entre produits et charges (principe brut), a été respecté. Les comptes annuels répondent au principe de la permanence dans l'évaluation, la présentation et la publication. Ils se fondent sur des principes de gestion d'entreprise et donnent une image fidèle de l'état effectif de la fortune, des finances et des produits (true and fair view).

Les chiffres sont présentés en milliers de francs suisses et arrondis selon les règles en usage dans le commerce, ce qui peut conduire parfois à des différences d'arrondi.

L'exercice court du 1er janvier au 31 décembre. Le bilan est clôturé au 31 décembre.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

L'évaluation repose sur des critères uniformes. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Dans le respect du référentiel utilisé, le principe de prudence prévaut pour toute évaluation.

DÉPRÉCIATIONS / RÉAPPRECIATIONS

À chaque date de clôture du bilan, l'ECA Jura vérifie si les actifs doivent faire l'objet d'une dépréciation, notamment lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur de réalisation. Si tel est le cas, la valeur doit être ajustée à la valeur de réalisation, cet ajustement est alors mis au débit du résultat de la période considérée. Dans le sens inverse, lorsqu'un actif fait état d'une valeur de marché ou d'usage (utilité) significativement et durablement supérieure à sa valeur comptable, il fait alors l'objet d'une réappréciation portée au crédit du compte de résultat.

PARTICIPATIONS

Outre sa participation au Pool Suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques, l'ECA Jura soutient le développement de technologies et moyens de production d'énergie durables en participant au capital-actions des sociétés régionales suivantes :

POSTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les valeurs patrimoniales et les engagements en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de la date de transaction.

Les cours déterminants au 31 décembre s'élevaient à :

	2023	2022
AUD	0.5743	0.6274
EUR	0.9298	0.9875
GBP	1.0729	1.1129
NOK	0.0829	0.0939
USD	0.8417	0.9252
JPY	0.5969	0.7011

PLACEMENTS DE CAPITAUX

Les placements de capitaux de l'ECA Jura sont évalués comme indiqué ci-après.

Liquidités

Les liquidités dans les placements de capitaux sont évaluées à leur valeur actuelle.

Immeubles

L'ECA Jura détenait un seul bien immobilier au titre d'immeuble de placement, qui a fait l'objet d'une vente au 1er janvier 2022.

Titres

L'évaluation des titres se fait selon les valeurs actuelles (valeurs de marché cotées publiquement). Les moins-values et les plus-values réalisées et non réalisées sur les titres, ainsi que les intérêts courus, dividendes et autres distributions de bénéfices, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Hypothèques, prêts

Les hypothèques et prêts sont évalués à leur valeur nominale. Toutes les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées.

Cette rubrique comprend un prêt hypothécaire portant intérêt à la société proche et liée Regiotech SA d'un montant de 175'000 francs au 31.12.2023.

Participation	Siège	Valeur nominale du capital-actions détenu au 31.12.2023	
Thermoréseau-Porrentruy SA	2900 Porrentruy	1'000'000.00 CHF	10,94 %
EDJ, Énergie du Jura SA	2800 Delémont	157'500.00 CHF	2,12 %
Regiotech (Technopôle) SA	2900 Porrentruy	50'000.00 CHF	2,69 %
Chauffage à distance St-Ursanne SA	2882 St-Ursanne	50'000.00 CHF	4,54 %

Eu égard aux principes de prudence, d'évaluation et d'appréciation précédemment évoqués, ces participations ont fait l'objet de réintégration d'amortissements sur l'exercice 2020, pour les porter au bilan à leur valeur nominale dès le 31.12.2020. Seule la dernière participation y fait exception, car l'appréciation de son ajustement nécessite le maintien d'une correction de valeur significative.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements résultant de l'exploitation. Les investissements en immobilisations corporelles ne peuvent être activés que s'ils ont une valeur de marché ou d'usage (valeur d'utilité), qu'ils entraînent une augmentation notoire de la durée de vie et pas uniquement un remplacement, et que leur valeur est durablement augmentée (au moins deux exercices). Par ailleurs, le seuil d'activation est par principe fixé à 5'000 francs par élément.

L'immeuble rue de la Gare 14 à Saignelégier que l'ECA Jura utilise pour son propre usage (exploitation) figure à cette rubrique. Il n'est pas hypothéqué et se situe sur un terrain appartenant à l'ECA Jura.

Les amortissements sont effectués de façon linéaire par la méthode directe, à partir du prix historique et d'acquisition et reposent sur les durées d'utilisation suivantes:

Immeubles	50 ans
Transformation, modification de locaux	12 ans
Mobilier, machines de bureau	3 ans
Système informatique et de communication	3 ans
Système de contrôle des vents	10 ans

CRÉANCES

Les créances sont portées et évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Ce poste fait apparaître deux créances d'organisations liées au 31.12.2023, l'une à hauteur de 1'041'563 francs concernant un montant dû par l'Union intercantonale de réassurance (UIR) au titre de solde de quote-part sur sinistres feu 2019, l'autre à hauteur de 14'614.45 francs concernant les montants d'amortissement et intérêts dus par la participation Regiotech SA sur le prêt hypothécaire qui lui a été consenti.

LIQUIDITÉS D'EXPLOITATION

Les liquidités sont évaluées à leur valeur actuelle. Elles comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les avoirs à vue et les fonds déposés auprès d'établissements bancaires. Celles-ci sont destinées exclusivement au fonctionnement opérationnel.

CAPITAL PORTEUR DE RISQUES ISSU DE BÉNÉFICES ACCUMULÉS

Il s'agit du cumul des bénéfices ou pertes conservés au 1er janvier 2023.

La détermination du capital porteur de risques se base sur des calculs de risques conditionnés en fonction de la valeur assurée du parc immobilier et de la réassurance. Les réserves et provisions y relatives doivent permettre à l'ECA Jura de poursuivre sa mission, quels que soient les événements exceptionnels lui incombant. Le capital porteur de risques calculé pour l'ECA Jura et déterminé selon les principes de l'Union intercantonale de réassurance (UIR) se situe à 127 % du capital minimal requis au 31.12.2023 (117 % à fin 2022). L'objectif visé par le Conseil d'administration, actuellement fixé à 125 %, est atteint.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

Les provisions techniques se basent sur les engagements présumés à l'égard des assurés et comprennent:

- les provisions relatives aux sinistres ouverts en fin d'exercice et calculées sur la base des indemnités restant à payer;
- les provisions pour rabais sur primes d'assurance accordés aux assurés de l'ECA Jura sur la base d'une décision du Conseil d'administration et en fonction du résultat de l'année écoulée.

PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE POUR SÉCURITÉ ET FLUCTUATION

Les provisions techniques pour fluctuation et sécurité se basent sur des engagements contractuels ou statutaires à l'égard de la réassurance. Elles incluent:

- les provisions relatives à l'engagement contractuel couvrant les risques liés aux dommages éléments naturels (CIREN) et sismiques (POOL). Ces provisions sont fonction de la valeur d'assurance du parc immobilier;
- les provisions pour dommages non réassurés découlant de l'engagement contractuel pour la couverture des dommages feu et éléments naturels auprès de la réassurance (UIR).

Lors de l'exercice 2023, le Conseil d'administration a revu le principe de variation de la provision pour dommages éléments naturels non réassurés et a ainsi modifié la base de calcul d'attribution à celle-ci. À cette occasion, la valeur cible du besoin en alimentation de cette provision a été reconstituée via une attribution extraordinaire de 1'776'000 francs.

PROVISIONS NON TECHNIQUES

Il s'agit de provisions sans rapport direct avec l'activité d'assurance. Elles sont alimentées à la date du bilan s'il existe une obligation juridique ou implicite du passé, dont la probabilité et fiabilité d'une sortie de fonds est avérée, et dont le montant et la durée sont encore indéterminés. Elles sont évaluées sur la base d'une dépense vraisemblable.

PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

Cette provision est destinée à couvrir les risques boursiers et monétaires sur les placements de capitaux figurant à l'actif du bilan.

En relation aux normes comptables Swiss GAAP, la provision est déterminée selon le « Règlement interne concernant la stratégie de placements des capitaux 2020 – 2026 » qui stipule qu'une réserve pour fluctuation de cours sur les titres est constituée et que sa valeur doit représenter au minimum 5 % et au maximum 20 % des placements de capitaux. Sa variation est fonction de l'écart constaté en rapport à la valeur cible de rendement espéré sur les placements de capitaux.

Au début de l'exercice 2024, le Conseil d'administration a décidé de modifier le corridor de fluctuation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux, corrigeant ainsi le principe d'attribution de celle-ci. Considérant que la variation de cette provision devait déjà être alignée au changement de principe lors du bouclage des comptes 2023, une attribution extraordinaire de 1'524'000 francs a été effectuée en ce sens sur ledit exercice.

DETTES

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Au 31.12.2023, ce poste contient deux montants dus à des personnes proches ou liées. Il s'agit de deux factures de la République et Canton du Jura, d'une part concernant les frais annuels de projets et d'utilisations du système Polycom (système réseau d'alarmes et transmissions), d'un montant de 172'019.25 francs et, d'autre part, concernant la participation aux frais de mise à jour du cadastre des dangers naturels par l'office cantonal de l'environnement pour 15'357 francs.

ACTIFS ET PASSIFS DE RÉGULARISATION

Les comptes de régularisation contiennent les charges et les produits usuels en relation avec l'activité qui doivent être délimités dans le temps.

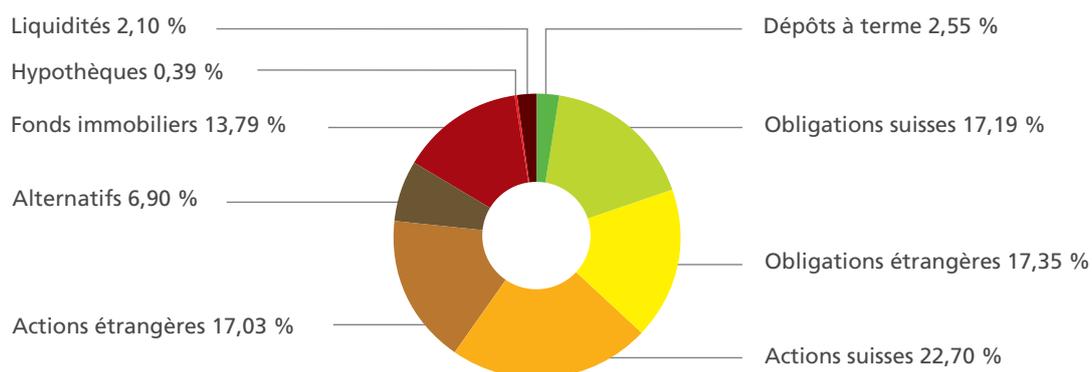
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Les autres actifs et passifs sont présentés à leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des corrections de valeur nécessaires.



	2023	2022	VARIATION
1 PLACEMENTS DE CAPITAUX	161'759	152'449	9'310
Dépôts à terme	4'125	625	3'500
Obligations suisses	27'810	24'306	3'505
Obligations étrangères	28'067	28'004	62
Actions suisses	36'712	36'243	470
Actions étrangères	27'547	24'784	2'763
Alternatifs (y compris contrats à terme sur devises)	11'158	10'968	190
Fonds immobiliers	22'304	21'947	358
Hypothèques, prêts	631	671	-40
Liquidités	3'405	4'902	-1'496

RÉPARTITION DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AU 31.12.2023



	2023	2022	VARIATION
2 PARTICIPATIONS	5'147	4'996	151
Pool Suisse pour la couverture des dommages sismiques	3'940	3'789	151
Participation Thermoréseau - Porrentruy SA	1'000	1'000	0
Participation EDJ, Énergie du Jura SA	158	158	0
Participation Regiotech (Technopôle) SA	50	50	0
Participation Chauffage à distance St-Ursanne SA	0	0	0

L'ECA Jura est membre du Pool Suisse pour l'assurance contre les dommages sismiques. Il participe à cette société simple à raison de 1,84 %. Par ailleurs, il soutient le développement de technologies et de moyens de production d'énergie durables en participant au capital de sociétés régionales.

3 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	MOBILIER, MACHINES DE BUREAU	SYSTÈME DE COMMUNICATION ET INFORMATIQUE	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES VENTS	MODIFICATION LOCAUX GARE 14	IMMEUBLE GARE 14	TOTAL
2023						
Valeur comptable nette au 1.1.2023	0	31	0	407	1'371	1'809
Valeurs d'acquisition au 1.1.2023	174	199	52	600	2'231	3'257
Entrées de valeurs	0	0	0	0	0	0
Sorties de valeurs	0	0	0	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	174	199	52	600	2'231	3'257
Ajustements cumulés au 1.1.2023	-174	-169	-52	-193	-860	-1'448
Amortissements	0	-22	0	-50	-62	-135
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2023	-174	-191	-52	-243	-923	-1'583
Valeur comptable nette au 31.12.2023	0	8	0	357	1'308	1'674
2022						
Valeur comptable nette au 1.1.2022	5	30	0	457	1'702	2'194
Valeurs d'acquisition au 1.1.2022	174	174	52	600	2'500	3'501
Entrées de valeurs	0	25	0	0	0	25
Sorties de valeurs	0	0	0	0	-269	-269
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	174	199	52	600	2'231	3'257
Ajustements cumulés au 1.1.2022	-170	-144	-52	-143	-798	-1'307
Amortissements	-5	-25	0	-50	-62	-142
Ajustements de valeurs	0	0	0	0	0	0
Ajustements cumulés au 31.12.2022	-174	-169	-52	-193	-860	-1'448
Valeur comptable nette au 31.12.2022	0	31	0	407	1'371	1'809

	2023	2022	VARIATION
4 ACTIFS DE RÉGULARISATION	174	149	25
Intérêts courus	150	119	30
Autres actifs de régularisation	25	30	-5
5 CRÉANCES	1'837	2'252	-415
Créances contre les assurés			
Primes en suspens	189	214	-26
Créances contre la réassurance			
Quote-part de la réassurance sur les dommages Feu	1'042	1'506	-465
Quote-part de la réassurance sur les dommages Éléments	0	0	0
Autres créances			
Avoir sur l'impôt anticipé	430	417	13
Autres créances	177	115	62

6 PROVISIONS TECHNIQUES

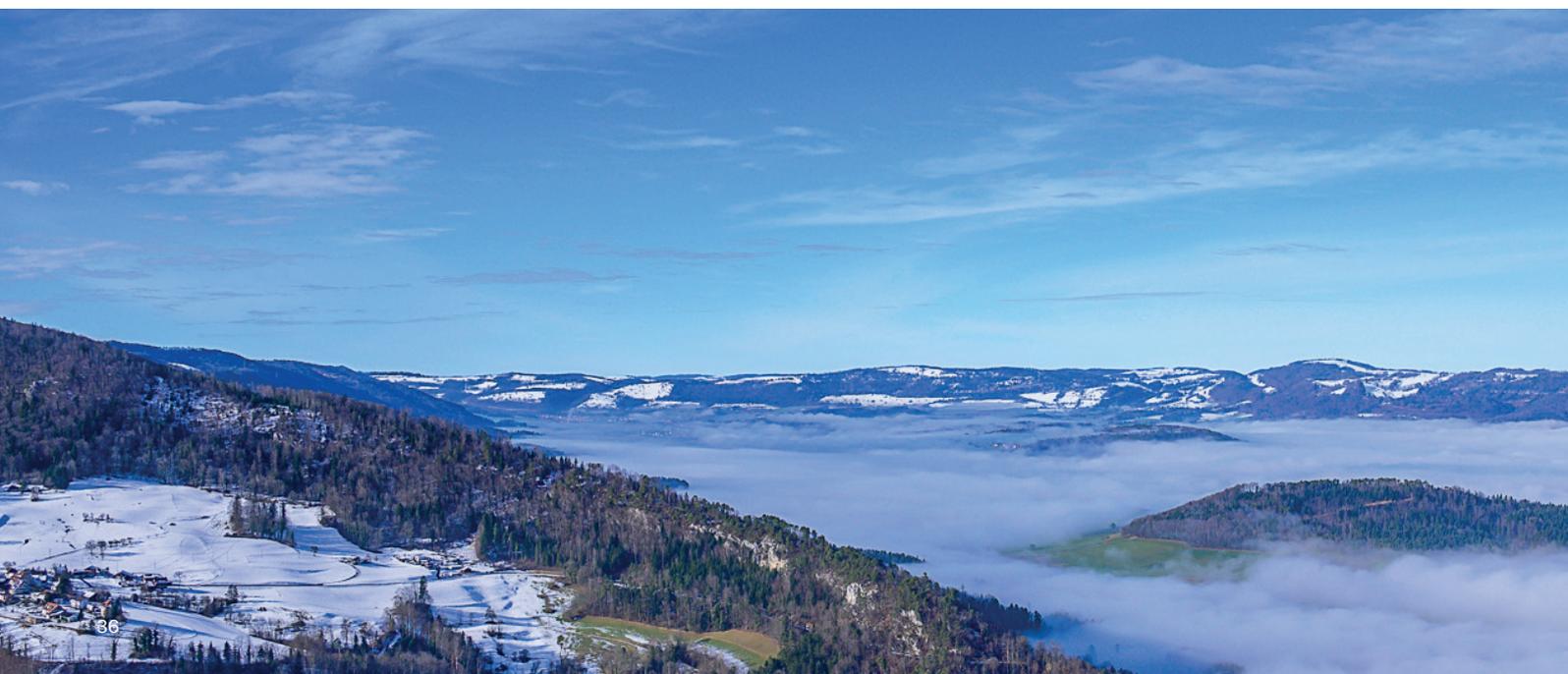
2023	1.1.2023	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2023
Provisions sinistres Feu bruts	6'392	3'864	-3'822	-328	6'106
–part de la réassurance	-1'506	0	465	0	-1'042
Sinistres Feu nets	4'885	3'864	-3'358	-328	5'064
Provisions sinistres Éléments bruts	5'069	5'573	-3'440	-897	6'306
–part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Éléments nets	5'069	5'573	-3'440	-897	6'306
Provision rabais sur primes	2'027	248	-1'107	0	1'168
Total relatif aux provisions	13'488	9'686	-8'369	-1'224	13'580

2022	1.1.2022	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2022
Provisions sinistres Feu bruts	7'653	3'121	-4'075	-307	6'392
–part de la réassurance	-2'189	0	679	4	-1'506
Sinistres Feu nets	5'463	3'121	-3'396	-303	4'885
Provisions sinistres Éléments bruts	4'903	4'399	-3'578	-654	5'069
–part de la réassurance	0	0	0	0	0
Sinistres Éléments nets	4'903	4'399	-3'578	-654	5'069
Provision rabais sur primes	1'995	1'050	-1'018	0	2'027
Total relatif aux provisions	14'550	8'570	-8'671	-961	13'488

7 PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ

	FEU	ÉLÉMENTS	CIREN	POOL	TOTAL
État au 1.1.2023	9'066	9'549	10'080	6'532	35'227
Attributions ordinaires	174	0	0	0	174
Attribution extraordinaire	0	1'776	0	0	1'776
Dissolutions ordinaires	0	-2'627	0	-46	-2'673
État au 31.12.2023	9'240	8'698	10'080	6'486	34'504
État au 1.1.2022	7'126	11'727	10'116	6'555	35'524
Attributions ordinaires	1'940	0	0	0	1'940
Attribution extraordinaire	0	0	0	0	0
Dissolutions ordinaires	0	-2'178	-36	-23	-2'237
État au 31.12.2022	9'066	9'549	10'080	6'532	35'227

PROVISIONS NÉCESSAIRES	2023	2022
Sinistres Éléments non réassurés	16'988	16'988
Sinistres Feu non réassurés	9'800	9'800
Obligations envers la CIREN	10'080	10'080
Obligations envers le Pool Suisse	6'486	6'532
Total de provisions nécessaires	43'353	43'400
Déjà mis en provisions selon bilan	-34'504	-35'227
Total de provisions manquantes	8'850	8'173



8 PROVISIONS NON TECHNIQUES

2023	1.1.2023	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2023
Subventions réseaux d'eau	2'378	865	-1'425	1'818
Subventions SIS	214	958	-409	762
Subventions prévention Éléments	40	69	-76	32
Subventions prévention Feu	120	143	-25	238
Provision mesures contre inondations	1'330	0	-62	1'268
Engagements de prévoyance	2'342	829	0	3'171
Provision pour la prévention et la lutte	13'739	431	0	14'171
Total	20'163	3'295	-1'998	21'460

2022	1.1.2022	ATTRIBUTIONS	DISSOLUTIONS	31.12.2022
Subventions réseaux d'eau	3'331	486	-1'439	2'378
Subventions SIS	345	211	-342	214
Subventions prévention Éléments	42	15	-17	40
Subventions prévention Feu	138	6	-25	120
Provision mesures contre inondations	1'330	0	0	1'330
Engagements de prévoyance	2'517	0	-175	2'342
Provision pour la prévention et la lutte	13'029	710	0	13'739
Total	20'732	1'428	-1'997	20'163



9 PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX

2023	1.1.2023	ATTRIBUTION ORDINAIRE	ATTRIBUTION EXTRAORDINAIRE	DISSOLUTION ORDINAIRE	31.12.2023
	10'143	3'638	1'524	0	15'305

2022	1.1.2022	ATTRIBUTION ORDINAIRE	ATTRIBUTION EXTRAORDINAIRE	DISSOLUTION ORDINAIRE	31.12.2022
	32'466	0	0	-22'323	10'143

	2023	2022
Provision maximale au 31.12	32'352	30'490
Déjà mis en provision selon bilan	-15'305	-10'143
Provision manquante au 31.12	17'047	20'347

Le règlement relatif à la stratégie des placements de capitaux prévoit qu'une provision pour risques liés aux placements (liquidités/créances/actions/alternatifs/fonds immobiliers/immeubles/dépôts) soit constituée et représente entre 5 % et 20 % du patrimoine placé.

	2023	2022	VARIATION
10 PASSIFS DE RÉGULARISATION	281	257	24
Solde vacances et heures supplémentaires	63	57	5
Autres passifs de régularisation	218	200	18
11 DETTES	2'485	2'732	-247
Dettes contre les assurés	0	0	0
Contributions solidaires CIREN	1'897	2'254	-358
Créanciers divers et autres dettes	588	478	110

	2023	2022
12 PRIMES DE LA RÉASSURANCE	-2'112	-1'982
Réassurance Feu	-468	-396
Réassurance Éléments	-1'280	-1'211
Réassurance Tremblements de terre	-364	-376
Bonus Union intercantonale de réassurance (UIR)	0	0

13 PRIMES NETTES (RÉASSURANCE DÉDUITE)	11'509	10'590
---	---------------	---------------

Les primes sont calculées de façon à pouvoir couvrir les frais administratifs et les charges de sinistres, ainsi qu'à constituer les provisions nécessaires à la bonne marche de l'ECA.

14 CHARGES DES SINISTRES NETS	-9'020	-6'750
Sinistres survenus	-8'351	-6'401
Ajustements provisions années antérieures	137	-159
Contributions solidaires CIREN	-796	-254
Mandats externes liés aux sinistres	-19	-6
Part ajustée de la réassurance	0	-4
Résultat net des recours	10	73

15 VARIATION DES PROVISIONS TECHNIQUES POUR FLUCTUATION ET SÉCURITÉ	723	297
Provisions pour les dommages Feu et Éléments non réassurés	677	238
Engagement CIREN	0	36
Fonds de garantie Pool Suisse	46	23

16 INFORMATION DU DOMAINE ASSURANCE

RÉSULTAT TECHNIQUE	2023 1.1. – 31.12	2022 1.1. – 31.12	DIFFÉRENCE
Produits de l'assurance			
Primes brutes	13'623	12'573	1'050
Escomptes et frais d'encaissement des primes	-2	-1	0
Primes de la réassurance	-2'112	-1'982	-130
Total des primes nettes (réassurance déduite)	11'509	10'590	919
Charges liées aux sinistres			
Charges liées aux sinistres Feu	-3'701	-2'503	-1'198
Part ajustée de la réassurance	0	-4	4
Recours sur sinistres	10	73	-63
Ajustements provisions années antérieures	163	-314	477
Total des charges nettes liées aux sinistres Feu	-3'528	-2'748	-780
Charges liées aux sinistres Éléments	-4'669	-3'904	-765
Part ajustée de la réassurance	0	0	0
Recours sur sinistres	0	0	0
Ajustements provisions années antérieures	-27	155	-182
Contributions solidaires CIREN	-796	-254	-543
Total des charges nettes liées aux sinistres Éléments	-5'492	-4'002	-1'490
Total net des charges liées aux sinistres	-9'020	-6'750	-2'270
Variations ordinaires des provisions pour fluctuation et sécurité	2'499	297	2'202
Attribution extraordinaire à la provision pour fluctuation et sécurité relative aux sinistres Éléments non réassurés	-1'776	0	-1'776
Total des variations des provisions pour fluctuation et sécurité	723	297	426
Charges d'exploitation			
Salaires et traitements	-1'643	-1'521	-122
Charges sociales	-326	-298	-27
Autres charges de personnel	-105	-120	15
Total des charges de personnel	-2'074	-1'939	-134
Charges de locaux	-56	-51	-5
Charges d'administration	-120	-130	10
Amortissements sur immobilisations corporelles	-135	-142	7
Charges d'informatique	-369	-326	-43
Total des charges administratives	-679	-649	-31
Total des charges d'exploitation	-2'753	-2'588	-165
Autres produits d'exploitation	1'131	1'045	86
Autres charges d'exploitation	0	0	0
Résultat technique d'assurance	1'591	2'595	-1'004

17 INFORMATION DU DOMAINE PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DOMMAGES

RÉSULTAT DE LA PRÉVENTION ET LUTTE	2023 1.1. – 31.12	2022 1.1. – 31.12	DIFFÉRENCE
Produits de la prévention et lutte			
Contributions des assurés	5'104	4'700	404
Contributions des assureurs privés	530	486	44
Émoluments PL	102	113	-10
Part des revenus des placements de capitaux	369	0	369
Autres produits PL	0	0	0
Total des produits de la prévention et lutte	6'105	5'299	806
Charges de la prévention et lutte			
Subventions de la prévention	-304	-118	-186
Autres charges de la prévention	-279	-249	-29
Total des charges de la prévention	-583	-368	-215
Subventions réseaux d'eau	-473	-331	-142
Subventions aux SIS	-1'701	-1'171	-530
Cours SIS	-504	-372	-133
Charges des centres de renfort	-208	-232	25
Autres charges de la lutte	-311	-284	-26
Total des charges de la lutte	-3'196	-2'390	-806
Charges de personnel et d'administration			
Salaires et traitements	-982	-961	-20
Indemnités et soldes cadres et auxiliaires SIS	-79	-41	-39
Charges sociales	-219	-201	-18
Autres charges de personnel	-51	-47	-4
Total des charges de personnel	-1'330	-1'250	-81
Charges du domaine	-175	-166	-9
Charges d'administration	-42	-46	4
Charges d'informatique	-212	-207	-4
Publicité préventive	-136	-162	26
Total des charges d'administration	-564	-581	17
Résultat non technique intermédiaire	431	710	-278
Variation de la provision prévention et lutte	-431	-710	278
Résultat du domaine prévention et lutte contre les dommages	0	0	0

	2023	2022
18 PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX	11'397	3'071
Produits des actions suisses	3'243	970
Dividendes	746	654
Gains réalisés	1'005	3
Gains non réalisés	1'492	313
Produits des actions étrangères	3'294	425
Dividendes	132	107
Gains réalisés	186	137
Gains non réalisés	2'976	181
Produits des fonds immobiliers	960	247
Dividendes	265	241
Gains réalisés	0	6
Gains non réalisés	695	0
Produits des obligations suisses	1'522	215
Produits des intérêts	226	199
Gains réalisés	49	1
Gains non réalisés	1'247	14
Produits des obligations étrangères	1'252	412
Produits des intérêts	337	317
Gains réalisés	226	53
Gains non réalisés	689	42
Produits des dépôts à terme	65	1
Produits des intérêts	65	1
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des hypothèques, prêts	14	15
Produits des intérêts	14	15
Gains réalisés	0	0
Gains non réalisés	0	0
Produits des liquidités	95	108
Produits des intérêts	2	1
Gains réalisés (change)	93	107
Gains non réalisés	0	0
Produits de l'alternatif	442	302
Revenus sur alternatif	56	55
Gains réalisés	30	0
Gains non réalisés	356	247
Produits des contrats à terme sur devises	510	376
Gains sur contrats à terme	510	376

Annexes

Chiffres en milliers de francs

	2023	2022
19 PART DES REVENUS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX (PRÉVENTION)	-369	0
20 CHARGES SUR PLACEMENTS DE CAPITAUX	-3'166	-25'338
Charges sur actions suisses	-908	-7'297
Pertes réalisées	-95	-405
Pertes non réalisées	-813	-6'892
Charges sur actions étrangères	-1'096	-6'213
Pertes réalisées	-57	-940
Pertes non réalisées	-1'039	-5'273
Charges sur fonds immobiliers	-279	-3'599
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	-279	-3'599
Charges sur obligations suisses	-3	-2'304
Pertes réalisées	0	-39
Pertes non réalisées	-3	-2'265
Charges sur obligations étrangères	-466	-5'043
Pertes réalisées	0	-215
Pertes non réalisées	-466	-4'828
Charges sur dépôts à terme	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur hypothèques, prêts	0	0
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur liquidités	-140	-200
Pertes réalisées (change)	-140	-200
Pertes non réalisées	0	0
Charges sur alternatif	-2	-269
Pertes réalisées	0	0
Pertes non réalisées	-2	-269
Charges sur contrats à terme sur devises	-268	-409
Pertes sur contrats à terme	-268	-409
Autres charges sur titres	-4	-4
Impôt anticipé et forfaitaire étranger (en partie récupérable)	-4	-4

	2023	2022
21 CHARGES LIÉES AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	-351	-392
Frais de dépôts, courtages, analyses	-351	-392
22 RÉSULTAT DES PLACEMENTS DE CAPITAUX AVANT VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	7'512	-22'658
Résultat des actions suisses	2'335	-6'327
Résultat des actions étrangères	2'198	-5'788
Résultat des fonds immobiliers	681	-3'352
Résultat des obligations suisses	1'519	-2'089
Résultat des obligations étrangères	786	-4'631
Résultat des dépôts à terme	65	1
Résultat des prêts, hypothèques	14	15
Résultat de l'alternatif	440	34
Résultat des contrats à terme sur devises et liquidités	197	-125
Charges d'administration des titres	-351	-392
Part des revenus des placements de capitaux attribuée à la prévention	-369	0
Impôt anticipé et forfaitaire étranger	-4	-4
23 VARIATION DE LA PROVISION POUR RISQUES LIÉS AUX PLACEMENTS DE CAPITAUX	-5'162	22'323
24 RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE, HORS PÉRIODE, HORS EXPLOITATION	-821	389
Variation des engagements de prévoyance	-829	175
Gain sur concession de servitudes de places de parc	0	211
Distribution de capital CSSP (Coordination suisse des sapeurs-pompiers)	9	3

Annexe de référence

VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

EN MILLIERS DE FRANCS	2023	2022
Immobilisations corporelles	5'197	4'916

ENGAGEMENTS DE LA CIREN

(communauté intercantonale de risques éléments naturels)

Dès qu'un membre de l'UIR (Union intercantonale de réassurance) dépasse la limite des grands dommages fixée individuellement et que l'UIR a versé le montant de 25 millions de francs suisses, l'ECA Jura répond en plus au moyen de son engagement de garantie qui se monte à 10'080'000 francs au 31.12.2023.

Cela étant, les sinistres enregistrés en 2023 ont dépassé la limite des grands dommages dans le canton de Neuchâtel (tempête-ouragan à La Chaux-de-Fonds en juillet 2023), ce qui a déclenché une contribution solidaire CIREN. Le montant à honorer, réparti proportionnellement selon les engagements des dix-huit ECA membres, représente une charge à payer de 684'369 francs pour l'ECA Jura. L'exercice 2021 avait déjà enregistré un montant de contribution solidaire CIREN en raison des très importants dégâts de grêle dans les cantons de Zoug, Lucerne et Neuchâtel. Compte tenu de divers ajustements enregistrés ultérieurement au niveau des sinistres dans les trois cantons concernés, une charge due supplémentaire a été enregistrée sur l'exercice 2023 pour 111'938 francs.

Moyennant des premiers versements effectués en 2022 et 2023 à hauteur de 1'518'257 francs, le solde de contributions solidaires CIREN restant à honorer au 31.12.2023 s'élève à 1'896'576 francs, montant inscrit en dettes au bilan.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Selon l'article 4 des statuts de l'UIR « Chaque membre peut être tenu d'effectuer des versements jusqu'à concurrence d'un montant représentant le 0,20 % de son capital réassuré. L'obligation de faire de tels versements prend naissance au moment où les réserves totales de l'UIR représentent moins de 0,07 % des capitaux réassurés ». Au 31 décembre 2023, l'engagement de l'ECA Jura se monte à 3'347'800 francs (contre 3'118'000 francs au 31 décembre 2022).

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de l'ECA Jura est assuré auprès de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura qui est un établissement autonome de droit public ayant la personnalité juridique. La caisse a son siège à Porrentruy et a pour but d'assurer ses membres contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Elle peut aussi fournir des prestations qui vont au-delà du minimum prévu par la LPP, y compris des allocations d'assistance dans des situations de détresse, par exemple en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité. Le passage à la primauté des cotisations a eu lieu le 1er janvier 2014.

Par conséquent, depuis cette date, le montant de la retraite est défini par le montant des cotisations de chaque individu et converti, suivant des méthodes actuarielles, en une rente.

Le passif du bilan de l'ECA Jura au 31.12.2023 tient compte des derniers chiffres fournis par la Caisse de pensions, soit ceux découlant des comptes annuels qu'elle a émis au 31 décembre 2022. Sur cette base, le taux de couverture présenté par la caisse est de 72,10 % (79,30 % l'année précédente) et le découvert se monte à 543,837 millions de francs; ce qui représente pour l'ECA Jura une part au découvert de 3'171'000 francs au 31.12.2022 (contre 2'342'000 francs l'année précédente).

GESTION DES RISQUES ET SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

L'ECA Jura est doté d'un système de contrôle adapté aux risques auxquels il est exposé et défini selon les prescriptions du Conseil d'administration. Les risques identifiés font périodiquement l'objet d'un examen systématique en vue d'en évaluer la probabilité et les conséquences. La Direction de l'ECA Jura prend les mesures nécessaires pour écarter, réduire ou répercuter ces risques. La situation est observée régulièrement.

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES OU DES ORGANISATIONS PROCHES OU LIÉES

Sont notamment considérées comme proches ou liées les organisations suivantes: l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA), l'Union intercantonale de réassurance (UIR), l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), le Pool suisse pour la couverture des dommages sismiques (Pool), la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP), la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), la République et Canton du Jura (RCJU) et le Fonds des contributions pour interventions sur l'A16. Il existe, entre ces organisations et l'ECA Jura, une multitude de rapports de nature juridique, économique et humaine.

Les transactions avec ces organisations et sociétés reposent sur le principe général de rapports commerciaux normaux et sont réalisées aux conditions du marché comme elles le seraient avec des entités indépendantes, de façon légale et régulière. Il n'existe, de part et d'autre, ni lien de capitaux ni caution.

L'ECA Jura s'acquitte des tâches administratives pour le compte du Fonds des contributions pour interventions sur l'A16. Les frais administratifs y afférant font l'objet d'une facturation.

Sont également à considérer comme proches, les sociétés auxquelles l'ECA Jura participe au capital-actions (voir annexe aux comptes).

Toutes les personnes physiques qui exercent une influence déterminante sur les affaires de l'ECA Jura sont également considérées comme liées. Il s'agit généralement des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

Annexe de référence

CONTINUITÉ D'EXPLOITATION, IMPACTS FINANCIERS

Étant donné l'importance et l'ampleur des placements de capitaux pour l'ECA Jura, les tumultes des marchés boursiers peuvent conduire à des implications financières significatives affectant directement son bilan et son compte de résultat. Cependant, ces impacts financiers ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation; cela compte tenu notamment de fonds propres importants et de l'existence au bilan d'une provision « pour risques liés aux placements de capitaux » pouvant en limiter les effets.

ÉVÉNEMENTS APRÈS L'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'a été identifié.

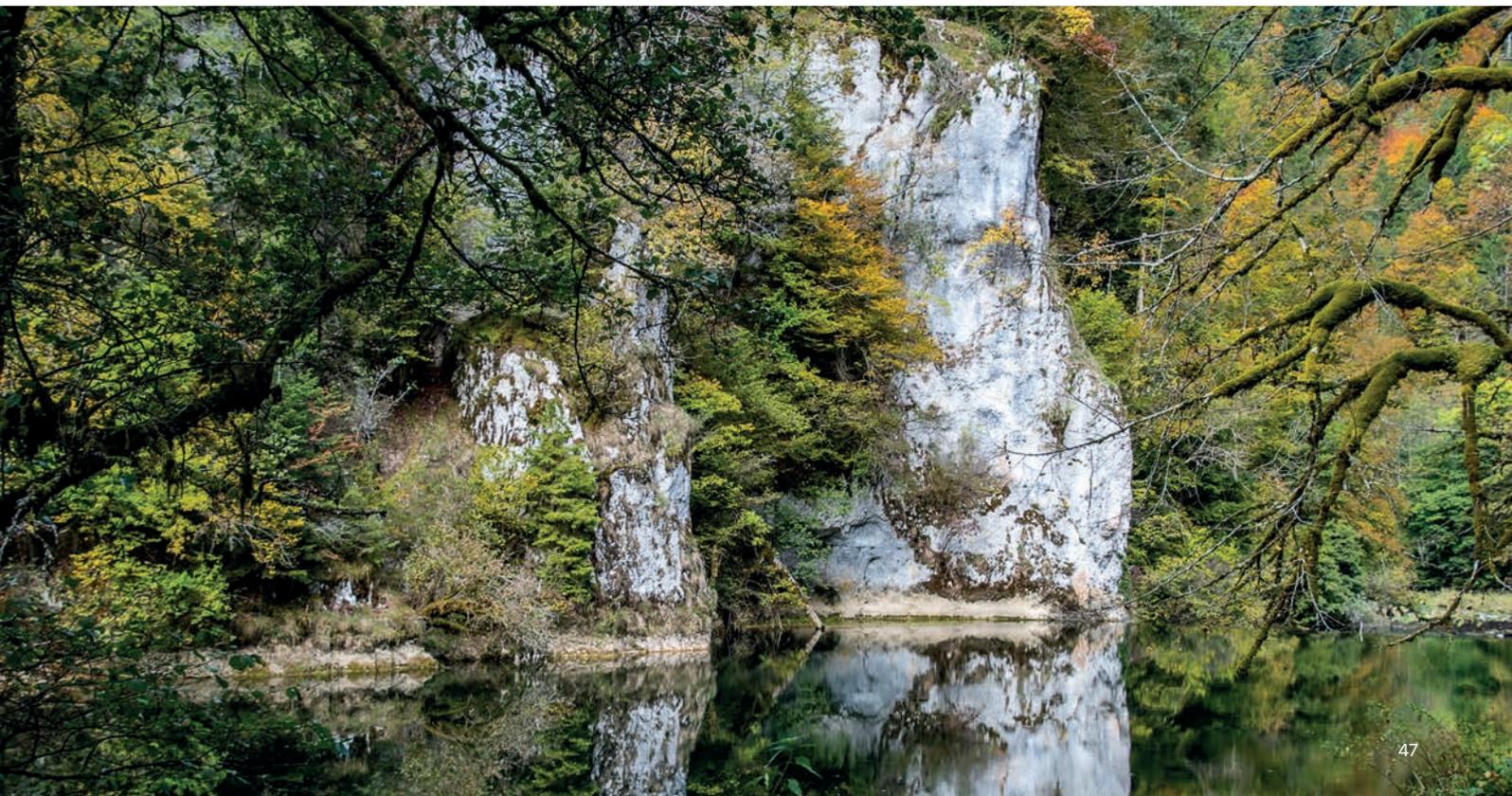
Cela étant, le Conseil d'administration a adopté les présents comptes annuels 2023 de manière définitive en date du 26 avril 2024.

IMPRESSUM

Rédaction	ECA Jura
Photographies	Joël Etique, Courcelon
Correction	Catherine Vallat, Moutier

Chiffres-clés 2023

	31.12.2023	31.12.2022	DIFFÉRENCE
Nombre de bâtiments assurés (sans ceux en cours de construction)	38'904	38'635	269
Capital assuré en milliards de francs	28,059	25,896	2,163
Primes nettes d'assurance en millions de francs	13,621	12,572	1,049
Contribution des assurés à la prévention en millions de francs	5,104	4,700	0,404
Primes de base moyennes par mille francs assurés en francs	0,41	0,41	0
Contribution à la prévention par mille francs assurés en francs	0,19	0,19	0
Sinistres Feu survenus pendant l'année en millions de francs	3,700	2,500	1,20
Sinistres Éléments survenus pendant l'année en millions de francs	4,650	3,900	0,75
Provisions techniques de fluctuation et de sécurité en milliers de francs	34'504	35'227	-723
Provision pour risques liés aux placements de capitaux en milliers de francs	15'305	10'143	5'162
Capital propre en milliers de francs	84'556	81'684	2'872
Capital propre en ‰ du capital assuré	3,013	3,154	-0,141
Résultat net de l'exercice en milliers de francs	3'120	2'648	472



E C A • j U R A
ÉTABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
IMMOBILIÈRE ET DE PRÉVENTION

